

Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
École des hautes études en sciences sociales

# ÉTUDIER À L'EHESS 2017-2018

L'ÉCOLE  
DES HAUTES  
ÉTUDES  
SCIENTES  
SOCIALES

54, boulevard Raspail – 75006 Paris  
Tél. : 01 49 54 25 25 – [www.ehess.fr](http://www.ehess.fr)

Ce livret a été conçu par l'équipe de la DEVE.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

*L'École des hautes études en sciences sociales, grand établissement de recherche et d'enseignement porteur d'une tradition interdisciplinaire de sciences sociales remontant à l'école des Annales, accueille chaque année dans ses différents sites, à Paris mais aussi à Lyon, Marseille et Toulouse, 1 000 nouveaux étudiants inscrits en master ou en doctorat, ou préparant le diplôme propre de l'EHESS. Ses enseignants et chercheurs travaillent en étroite collaboration avec des équipes de recherche du monde entier, et plus de la moitié de ses 3 000 étudiants sont aujourd'hui étrangers; internationale, l'École travaille donc en plusieurs langues et facilite l'intégration de ses étudiants en leur proposant des formations en français langue étrangère et en anglais pour les sciences sociales. Elle accueille aussi un très grand nombre d'auditeurs libres de différents horizons dans les quelque mille séminaires dispensés sur ses différents sites d'enseignement.*

*La vie étudiante à l'EHESS est d'abord une vie intellectuelle, mais elle embrasse aussi les autres activités qui épanouissent une personnalité. Deux enseignants en assurent aujourd'hui plus particulièrement la responsabilité: Jérôme Dokic, directeur d'études, directeur des enseignements et de l'École doctorale, et Andrea Benvenuto, maîtresse de conférences, chargée de mission pour la vie étudiante. L'association des étudiants et l'association des anciens élèves contribuent également de manière active à la vie étudiante de l'EHESS.*

*En 2015, l'EHESS a rejoint l'Université PSL, qui regroupe l'Université Paris-Dauphine, l'École normale supérieure, et des établissements de recherche prestigieux comme le CNRS, l'Inria, l'Inserm, l'Institut Curie, l'École pratique des hautes études, l'École française d'Extrême-Orient ou le Collège de France et des écoles d'ingénieurs, d'artistes ou d'archivistes. La circulation des étudiants entre ces*

*établissements, le développement de cursus communs et le développement d'une vie étudiante dépassant le cadre de chaque établissement figurent parmi les opportunités que PSL devrait très vite apporter aux étudiants de l'EHESS.*

*Un certain nombre d'enseignants de l'École et moi-même aurons l'occasion de présenter les enseignements et la vie étudiante lors de la journée d'accueil du 10 octobre prochain.*

*Je vous invite également à participer aux journées de rentrée scientifiques des 16, 17 et 18 octobre; elles ont pour but d'offrir aux étudiants un aperçu de la richesse thématique de la formation au niveau Master et de l'organisation de la recherche à l'EHESS.*

*Pierre-Cyrille Hautcœur  
Président de l'EHESS*

# PRÉSENTATION DE L'EHESS

L'École des hautes études en sciences sociales occupe une place singulière dans le paysage français de la recherche. Elle forme des docteurs dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, anthropologie, sociologie, économie, géographie, linguistique, psychologie et sciences du langage, démographie, sciences de la cognition, science politique, philosophie et mathématiques), mais elle n'est pas une université. En 1984, elle a été constituée en « grand établissement » avec, entre autres, le Collège de France, l'Institut d'études politiques de Paris et le Conservatoire national des arts et métiers. Puis en 1985, un décret a fixé son statut particulier (missions et structures, organisation, etc.). Elle délivre le master, le doctorat, le diplôme de l'EHESS et l'habilitation à diriger des recherches.

L'EHESS entretient des liens étroits avec un grand nombre d'universités françaises ainsi qu'avec les institutions de recherche opérant dans ses champs disciplinaires: le Centre national de la recherche scientifique, la Maison des sciences de l'homme, les Écoles normales supérieures, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut national de la statistique et des études économiques, le Conservatoire national des arts et métiers, etc.

---

## **INSTANCES STATUTAIRES**

---

L'EHESS est dirigée par un président assisté d'un bureau. Trois instances statutaires fonctionnent auprès du président :

- **L'Assemblée des enseignants** regroupe les directeurs d'études et les maîtres de conférences. Elle contribue à la définition des orientations scientifiques de l'établissement. Elle procède, par élection, au recrutement des enseignants-chercheurs de l'École. Elle élit le

président, pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, et valide la composition du bureau proposée par le président. L'un des membres du bureau, directeur des enseignements et de la vie étudiante est plus particulièrement chargé des questions d'enseignement et de scolarité.

▪ **Le conseil d'administration** est composé de 40 membres. Il définit les règles générales du fonctionnement de l'École. Il délibère du contrat d'établissement (contrat quinquennal de développement entre l'École et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), approuve les programmes scientifiques, vote le budget et le compte financier. Il désigne les commissions spécialisées (commissions du budget, des personnels, etc.)

Représentants étudiants élus :

- dans un diplôme national : Mélanie Sargeac ✉ [melanie.sargeac@ehess.fr](mailto:melanie.sargeac@ehess.fr) ;
- en diplôme de l'EHESS : Sabrina Ahrens ✉ [sabrina.ahrens@ehess.fr](mailto:sabrina.ahrens@ehess.fr).

▪ **Le conseil scientifique** est composé de 27 membres. Il propose et évalue les programmes de recherche et délibère des questions scientifiques qui lui sont soumises. Le conseil scientifique adopte le budget de la recherche. Par ailleurs, il exerce, en désignant la commission de la scolarité, ses responsabilités en matière d'enseignement et décide, notamment, des habilitations à diriger des recherches. Cette commission délibère en outre sur toute question dont elle est saisie par le président de l'École, l'assemblée des enseignants ou le conseil d'administration auxquels elle transmet ses propositions. C'est le conseil scientifique, siégeant en formation restreinte, qui décide des accréditations de personnalités extérieures pour diriger les thèses à l'EHESS.

Représentant étudiant élu : Raphaël Julliard ✉ [raphael.julliard@ehess.fr](mailto:raphael.julliard@ehess.fr).

**NB :** Au conseil d'administration et au conseil scientifique siègent des représentants élus de toutes les catégories de personnels travaillant à l'École ainsi que des étudiants.

---

## **LA RECHERCHE**

---

L'articulation de la recherche et de l'enseignement à l'EHESS s'organise autour des domaines suivants : anthropologie historique ; anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie ; archéologie ; droit et société ; économie ; géographie ; histoire ; linguistique, sémantique ; méthodes et techniques des sciences sociales ; philosophie et épistémologie ; psychologie et sciences cognitives ; signes, formes, représentations ; sociologie.

L'essentiel des forces scientifiques de l'EHESS est engagée dans des Unités mixtes de recherche (UMR) communes avec le CNRS et d'autres établissements. Elles sont implantées en Île-de-France, à Marseille, à Toulouse et à Lyon.

La Direction du développement de la recherche de l'EHESS offre aux centres et ses partenaires, un soutien à la préparation des candidatures et les accompagne dans leurs travaux. L'EHESS s'attache à diversifier ses sources de financement contractuel au plan national (Mairie de Paris, Conseil régional, Agence nationale de la recherche, ministères...) ou international (Commission européenne, organismes internationaux...) en préservant ses objectifs et ses exigences en matière de recherche et d'originalité des formations.

---

## **CENTRES APPARTENANT À DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE**

---

- Anthropologie et histoire des mondes antiques (AnHiMA)
- Centre Alexandre-Koyré (CAK)
- Centre Asie du Sud-Est (CASE)
- Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS)
- Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)
- Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)
- Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC)

- Centre d'études en sciences sociales du religieux (CéSor)
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA)
- Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBaC)
- Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO), à Marseille
- Centre de recherche médecine, science, santé et société (CERMES3)
- Centre de recherches historiques (CRH)
  - Le CRH comprend 11 centres : Anthropologie historique du long Moyen Âge (AHLoma), Atelier François Simiand, Centre d'études juives (CEJ), Études sociales et politiques des populations, de la protection sociale et de la santé (ESOPP), Équipe de recherches pour l'histoire du monde rural (ERHIMOR), Groupe d'archéologie médiévale (GAM), Groupe d'études ibériques (GEI), le Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TerRes), Groupe de recherche sur l'histoire de l'environnement (GRHEN), Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire (GRIHL), Laboratoire de démographie et d'histoire sociale (LaDéHiS)
- Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO)
- Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL)
  - Le CRAL accueille le Centre d'histoire et de théorie des arts (CEHTA)
- Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)
  - Le CESSP accueille le Centre de sociologie européenne (CSE)
- Centre Georg-Simmel de recherches franco-allemandes en sciences sociales
- Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)
- Centre Maurice-Halbwachs (CMH)



- Centre Norbert-Elias (CNE), à Marseille
- Chine, Corée, Japon (CCJ)  
Le CCJ comprend 3 centres : le Centre de recherche sur la Corée (CRC), le Centre de recherche sur le Japon (CRJ), le Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC)
- Groupe de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM), à Marseille
- Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM), à Lyon
- Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, politique, santé (IRIS)
- Institut des mondes africains (IMAF)
- Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)  
L'IIAC réunit 5 centres : le Centre Edgar Morin, le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), le Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS), le laboratoire d'anthropologie urbaine (LAUM), le laboratoire transformation du monde contemporain (TRAM)
- Institut Jean-Nicod (IJN)
- Institut Marcel-Mauss (IMM)  
L'IMM réunit 4 centres : le Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS), le Centre d'études des normes juridiques (CENJ), Linguistique, anthropologie, sociolinguistique (LIAS), le Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités (LIER)
- Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS)
- Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques (LSCP)
- Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), à Toulouse  
Le LISST accueille le Centre d'anthropologie sociale (CAS) Toulouse

- Mondes américains
  - « Mondes américains » comprend 3 centres : le Centre d'études nord-américaines (CENA), le Centre de recherche sur les mondes américains (CERMA), le Centre de recherches sur le Brésil colonial et contemporain (CRBC)
- Paris-Jourdan sciences économiques (PSE)
- Toulouse School of Economics (TSE), à Toulouse
- Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES), à Toulouse

---

**CENTRES HORS UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE**

---

- Centre de recherche sur l'Amérique pré-hispanique (CeRAP)
- Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI)
- Groupe de recherche apprentissage et contexte (GRAC)
- Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR)
- UMS Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM)

---

## **PARIS SCIENCES ET LETTRES**

---

Paris Sciences et Lettres (PSL) est une université de recherche de rang mondial née d'une double conviction : seules l'innovation et la création offrent des réponses aux défis lancés par le monde contemporain ; ces réponses naissent, mûrissent et rayonnent à partir de grands centres universitaires. Elle réunit, en plein centre de Paris, 26 établissements d'excellence, 22 000 étudiants, près de 6 000 enseignants-chercheurs, ainsi que 178 laboratoires de recherche et plus de 80 bibliothèques et musées. Alliance inédite des sciences, des arts et des sciences humaines et sociales, PSL donne aux meilleurs talents les moyens de se rencontrer, de s'enrichir et d'inventer l'avenir.

[www.univ-psl.fr](http://www.univ-psl.fr)

### *Institutions-membres de PSL*

Chimie ParisTech, Collège de France, Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris, École des hautes études en sciences sociales, École française d'Extrême-Orient, École nationale des chartes, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, École normale supérieure, École pratique des hautes études, ESPCI Paris, Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la recherche, IBPC-Fondation Edmond de Rothschild, Institut Curie, Institut Louis Bachelier, La Fémis, Lycée Henri IV, MINES ParisTech, Observatoire de Paris, Université Paris-Dauphine, Association Art et Recherche, CNRS, INRIA, INSERM, Institut Pasteur.

# LA DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Directeur des enseignements et de la vie étudiante: Jérôme Dokic

Chargée de mission vie étudiante:

Andrea Benvenuto – ✉ [mission.vie-etudiante@ehess.fr](mailto:mission.vie-etudiante@ehess.fr)

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

La direction des enseignements et de la vie étudiante de l'EHESS (DEVE) est chargée d'assurer :

- la gestion administrative et pédagogique de la scolarité des étudiants (de l'admission à la délivrance du diplôme) ;
- la gestion de l'ensemble des missions et questions liées au doctorat (notamment l'attribution des contrats doctoraux, les soutenances de thèses) ;
- le suivi de l'offre de formation et des enseignements ;
- l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants au sein de ses formations ;
- la professionnalisation, le traitement des conventions de stage, des conventions CIFRE ;
- les mobilités internationales des étudiants (programmes Erasmus+, bourses...);
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
- la vie étudiante.

La DEVE est dirigée par un directeur d'études, membre du Bureau, directeur de l'École doctorale, président de la Commission de la scolarité. Il est assisté par une responsable administrative de la DEVE et par les responsables des différents services.

La chargée de mission pour la vie étudiante travaille en étroite collaboration avec la direction.

---

## LES SERVICES DE LA DEVE

---

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

### **Direction des enseignements et de la vie étudiante**

Responsable: Catherine Redon

✉ Bureau A8\_40 – 📧 [catherine.redon@ehess.fr](mailto:catherine.redon@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 68

### **Service de l'École doctorale, des écoles doctorales partenaires**

Responsable: France Artois-Mbaye

Secrétariat: Natacha George – ✉ Bureau A8\_01 – 📧 [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 22

Soutenances de thèse: Claudine Raymond – ✉ Bureau A8\_34 – 📧 [these@ehess.fr](mailto:these@ehess.fr)

Cotutelles: Vanessa Szenwald-Liwicki – ✉ Bureau A8\_35 – 📧 [cotutelle@ehess.fr](mailto:cotutelle@ehess.fr)

### **Service de la scolarité**

Responsable: Nathalie Volette

Scolarité/inscriptions/stages: Sébastien Blier – Catherine Guarischi – Didier Pénélope – Claire Portier – Rossen Roussev

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Bureau A8\_37 – 📧 [scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 33

### **Service des enseignements**

Responsable: Valérie Chaufourier, assistée de Mireille Paulin

✉ Bureau A8\_39 – 📧 [sg12@ehess.fr](mailto:sg12@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 17/23 28

### **Service de l'information étudiante et des mobilités internationales**

Responsable: Valérie Beaudoin

✉ Bureau A9\_07 – 📧 [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 93

### **Service de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**

Responsable: Marie Coutant

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.

✉ Bureau A8\_32 – 📧 [accueil.handicap@ehess.fr](mailto:accueil.handicap@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 89

### **Cellule des affaires financières**

Responsable: Michèle Smadja, assistée de Sophie Bily et Sylvie Touraine

✉ Bureau A8\_33 – 📧 [michele.smadja@ehess.fr](mailto:michele.smadja@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 33

### **Cellule statistique**

Responsable: Audrey Gauthier

✉ Bureau A8\_01 – 📧 [audrey.gauthier@ehess.fr](mailto:audrey.gauthier@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 78

# **L'EHESS EN QUELQUES CHIFFRES**

3 507 inscrits en 2016-2017

Dont 845 nouveaux entrants en master et doctorat

688 diplômés en 2015-2016

Plus de 1 000 séminaires sur 4 sites

## **Les masters**

22 mentions et 17 spécialités de master

585 inscrits en M1 en 2016-2017

852 inscrits en M2 en 2016-2017

451 diplômés en 2015-2016

37 % des étudiants de master sont étrangers

## **Les doctorants**

4 écoles doctorales

13 formations doctorales dans l'École doctorale de l'EHESS

1 688 inscrits en 2016-2017

189 cotutelles en cours en 2016-2017

199 soutenances pour l'année civile 2016

53 % des doctorants sont étrangers

# **MISSION HANDICAP**

## **SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Le service handicap est le lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement individualisé et confidentiel des étudiants en situation de handicap ou gravement malades.

Il est l'interface entre l'étudiant et les différents interlocuteurs et partenaires internes et externes de l'EHESS.

Les étudiants souhaitant obtenir une adaptation de leurs études doivent en faire eux-mêmes la demande formelle auprès de la mission. Les étudiants peuvent prendre contact à tout moment de l'année universitaire. Il est cependant fortement conseillé de prendre contact le plus tôt possible et avant même l'inscription formelle. Afin de réaliser leurs cursus dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront réalisés et complétés par un rendez-vous avec le service de médecine préventive. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque étudiant handicapé au regard des spécificités de son projet de formation ou de recherche, et de préparer un plan d'aide et d'adaptation personnalisé.

Les aménagements décidés, ayant fait l'objet d'un arrêté, puis mis en place pourront être du type :

- des aménagements de séminaires et d'examens ;
- des aides humaines (preneur de notes, secrétariat d'examen, tuteur pédagogique, interprètes LSF/français, etc.) ;
- des aides techniques (prêt ou mise à disposition d'enregistreurs MP3, de boucles magnétiques, de logiciels spécialisés, vidéo-agrandisseur, etc.) ;
- des aménagements de cursus (dérogations, étalement des cursus).

Et aussi :

- un soutien au montage de dossiers (MDPH, logement, transport, allocation) ;

■ **un soutien aux démarches d’inscription (recherche de tuteur, constitution des dossiers).**

Pour toute demande ou simple information, veuillez vous adresser au Service Handicap, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h sur RDV. Responsable : Marie Coutant.

✉ Bureau A8\_32-54, bd Raspail-75006 Paris 📧 [accueil.handicap@ehess.fr](mailto:accueil.handicap@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 89.  
[www.ehess.fr/fr/mission-handicap/](http://www.ehess.fr/fr/mission-handicap/)

### ***Contacts utiles***

■ **Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)**

<http://www.siumpps.parisdescartes.fr>

<http://vie-etudiante.univ-amu.fr/medecine-preventive-siumpps>

Pour bénéficier de propositions médicales d’aménagement des études, le SIUMPPS dispose de médecins désignés.

■ **CROUS**

Les CROUS disposent de logements adaptés, d’aides sociales spécifiques aux étudiants en situation de handicap : [www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap/](http://www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap/)

Les étudiants concernés doivent effectuer deux démarches : d’une part constituer leur « Dossier social étudiant » sur le site internet du CROUS de leur lieu actuel d’études et d’autre part prendre contact (de préférence entre janvier et avril) avec :

Assistant social du CROUS de Paris, chargé de ce dispositif d’accueil et de la question du transport 📧 [mission.handicap@crous-paris.fr](mailto:mission.handicap@crous-paris.fr) ☎ 01 40 51 35 5 .

L’admission en résidence sera prononcée après avis d’une commission spécialisée.

■ **Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)**

La MDPH exerce une mission d’accueil, d’information, d’attribution des droits et des prestations. Contactez celle de votre département de résidence.

■ **Handi U**

Site internet du ministère de l’Enseignement supérieur consacré aux élèves et étudiants en situation de handicap [www.handi-u.fr/](http://www.handi-u.fr/)

■ **ONISEP**

Beaucoup d’information aussi sur [www.onisep.fr/](http://www.onisep.fr/)



# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année universitaire débute le 1<sup>er</sup> octobre et s'achève le 30 septembre de l'année suivante.

(Vote du Conseil d'administration du 14 octobre 2011)

La campagne d'inscription et de réinscription administrative se déroule :

- jusqu'au 15 novembre 2017 pour le master,
- jusqu'au 30 novembre 2017 pour le doctorat le diplôme de l'École.

Date limite du dépôt des demandes d'annulation d'inscription :

- 15 décembre 2017.

Les séminaires s'interrompent uniquement pendant les vacances de Noël (23 décembre 2017 au 8 janvier 2018 au matin) et celles de printemps (Pâques) :

- du 7 avril 2018 au 23 avril 2018 au matin, en zone A (Lyon) ;
- du 21 avril 2018 au 7 mai 2018 au matin, en zone B (Marseille) ;
- du 14 avril 2018 au 30 avril 2018 au matin, en zone C (Paris, Toulouse).

# INSCRIPTION/RÉINSCRIPTION

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

### *Étape 1: l'admission :*

Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature pouvant varier d'un master à l'autre, il est recommandé aux étudiants de vérifier auprès des secrétariats des formations.

Les formulaires remplis doivent être présentés à l'enseignant habilité susceptible de donner son accord pour diriger les travaux du candidat, l'enseignant pourra modifier ou compléter les indications fournies par l'étudiant.

Après acceptation de la candidature par l'enseignant, le dossier devra être transmis aux formations de master ou de doctorat.

Le dossier de candidature est examiné par un conseil pédagogique qui valide ou non une décision d'admission.

En cas de refus, le candidat pourra, s'il le souhaite, présenter son projet à un autre enseignant.

### *Étape 2: l'inscription administrative (obligatoire, annuelle et personnelle):*

- Vous vous inscrivez pour la première fois à l'EHESS, l'inscription administrative peut être réalisée par correspondance ou sur place, aux heures d'ouverture du service de la scolarité.

- Vous étiez étudiant à l'EHESS l'an dernier, vous devez effectuer votre réinscription en ligne sur le site de l'EHESS.

Afin de finaliser votre inscription, vous devez impérativement envoyer dans les meilleurs délais les pièces justificatives et le règlement de vos droits au service de la scolarité.

Votre dossier sera vérifié et validé par le service de la scolarité qui vous enverra une carte d'étudiant et des certificats de scolarité.

### *Étape 3: l'inscription pédagogique:*

Elle concerne les étudiants de master qui doivent procéder au choix de leurs enseignements.

Elle se déroule au début de chacun des 2 semestres de l'année universitaire auprès des secrétariats des formations.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité.

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 [scolarité@ehess.fr](mailto:scolarité@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 33.

Horaires d'ouverture : [www.ehess.fr/fr/inscriptions](http://www.ehess.fr/fr/inscriptions)

---

## **SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLES ÉTUDIANTES**

---

Pour les étudiants jusqu'à 28 ans, l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante est obligatoire, sauf pour les étudiants salariés dont le contrat de travail (CDD ou CDI) couvre toute la période universitaire, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018, et que le temps de travail effectué est d'au moins 150 h/trimestre.

Les étudiants de moins de 28 ans doivent obligatoirement être affiliés au régime de la Sécurité sociale étudiante dispensé par un organisme spécialisé que l'on appelle mutuelle étudiante. Cela implique de choisir un organisme, au moment de l'inscription universitaire. C'est cet organisme qui prend en charge le remboursement des soins et des frais médicaux. Il en existe plusieurs, dont un seul est national, la LMDE centre 601 ([www.lmde.fr](http://www.lmde.fr)), tous les autres sont régionaux et membres du réseau national ([www.emevia.com](http://www.emevia.com)).

### *Médecine préventive*

Le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) est un service interuniversitaire composé d'équipes pluridisciplinaires à la disposition des étudiants de l'enseignement supérieur.

Ses missions s'étendent à tous les champs de la prévention. En particulier, il mène et organise des campagnes d'information, de prévention et de promotion de la santé avec le souci d'une participation active des étudiants.

Le SIUMPPS assure un accueil permanent, personnalisé et gratuit des étudiants qui souhaitent demander conseil, contrôler leur état vaccinal, obtenir un certificat médical, etc. Il propose également des prestations telles que :

- test visuel ;
- test audiométrique ;
- bilan bucco-dentaire ;

- consultations de gynécologie;
- consultation avec un psychologue ou un psychiatre;
- avis d'aménagement d'études pour les étudiants handicapés;
- nutrition;
- addiction.

Possibilité d'avoir un rendez-vous avec un médecin généraliste en anglais, chinois ou arabe.

Pour l'entretien général de prévention la prise de rendez-vous s'effectue individuellement, en ligne, sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr), établissement SIUMPPS Paris-Descartes, Centre de médecine préventive, spécialité Médecine préventive.

Pour les étudiants en situation de handicap la prise de rendez-vous s'opère exclusivement par téléphone ☎ 01 42 86 43 34.

Le SIUMPPS fournit, à la demande de l'étudiant, un justificatif de passage.

✉ Centre de médecine préventive Université Paris Descartes – 45, rue des Saints-Pères – 1<sup>er</sup> étage, porte T 145 – 75006 Paris (métro Saint-Germain-des-Prés, Mabillon ou Sévres-Babylone) – ☎ 01 42 86 21 29 – [accueil@siumpps.parisdescartes.fr](mailto:accueil@siumpps.parisdescartes.fr) (rendez-vous) [www.siumpps.parisdescartes.fr](http://www.siumpps.parisdescartes.fr)

Centre de médecine préventive (en collaboration avec Aix-Marseille Université) – Bâtiment des Docks – 10 place de la Joliette 13002 Marseille ☎ 04 91 24 34 00 – <http://vie-etudiante.univ-amu.fr/medecine-preventive-siumpps>

---

## **DROITS D'INSCRIPTION EN 2017-2018**

---

- Master: 256 €
- Doctorat: 391 €
- Diplôme de l'EHESS: 256 €
- Élèves libres: 256 €
- Recherches doctorales libres: 256 €
- Habilitation à diriger des recherches: 391 €

- 
- Cotisation sécurité sociale étudiante: 217 €
  - Cotisation médecine préventive: 5,10 €

---

## REPRENDRE SES ÉTUDES À L'EHESS

---

Les personnes salariées ainsi que celles en recherche d'emploi peuvent faire valoir leur droit à la formation en s'inscrivant au diplôme de l'EHESS, ou au diplôme national de master en sciences humaines et sociales.

La flexibilité et la personnalisation du programme d'études du master répondent particulièrement bien aux attentes d'un public adulte déjà engagé dans une carrière professionnelle et voulant enrichir sa formation. Néanmoins nos diplômes ne peuvent se préparer à distance, l'assiduité est une des conditions requises à leur validation. Il est donc important que les candidats qui souhaitent s'inscrire dans nos formations s'assurent de pouvoir remplir ces conditions en libérant du temps pour suivre les enseignements et séminaires.

Divers dispositifs peuvent le permettre, comme le congé individuel de formation (CIF), le contrat de professionnalisation ou la période de professionnalisation. Les informations sur ces dispositifs figurent sur les sites du ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

Dans la préparation du projet, il importe de prendre contact avec le service des ressources humaines de l'entreprise ou de l'administration d'origine.

### *Conditions d'admission :*

L'EHESS a mis en place une procédure de validation des acquis professionnels (VAP) qui permet de valoriser les connaissances et les compétences qui sont déjà acquises par l'expérience de travail.

Le dossier, une fois jugé conforme par le service de la formation continue de l'EHESS, sera examiné par la Commission pédagogique du master qui autorisera ou non l'inscription.

Les secrétariats pédagogiques des formations de master sont les interlocuteurs à privilégier pour toutes les questions concernant le programme d'études et les aspects pédagogiques.

Pour toutes les informations concernant un projet de reprise d'études : le parcours à suivre à l'EHESS, les dispositifs ouverts et leur financement, contacter : Cercles de formation – Service de la formation continue : Marina Zuccon, ✉ Bureau A9\_12 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 [cerclesdeformation@ehess.fr](mailto:cerclesdeformation@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 95

## SÉMINAIRES ET ENSEIGNEMENTS

L'enseignement, à l'École des hautes études en sciences sociales, est une formation à la recherche par la recherche elle-même, telle que les modalités pratiques et théoriques en sont exposées dans le cadre des séminaires. Les étudiants entrent directement en contact avec les méthodes et le métier de la recherche en travaillant aux côtés de chercheurs qui exposent des recherches en train de se faire.

Les séminaires sont individuels ou collectifs. Aux séminaires donnés par les enseignants-chercheurs de l'École, par les professeurs invités et par les chargés de conférences complémentaires, s'ajoutent ceux qui sont organisés par les centres de recherche. De nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs relevant d'établissements associés à l'EHESS dans le cadre des laboratoires (le CNRS, l'IRD, l'Inserm, les universités, etc.), participent ainsi aux activités de recherche et d'enseignement de l'École.

Le programme des séminaires 2017-2018 est consultable :  
<https://enseignements-2017.ehess.fr/2017/>

Sur cette page les enseignements sont répertoriés à l'aide d'index de sélection : enseignant, mention et spécialité, aire culturelle, mot-clé, domaine, centre ou équipe, séminaires de langue, atelier de doctorants, etc.

Le programme en ligne est mis à jour de façon très régulière (changements de salle, reports de séances, séances spéciales, etc.).

---

### **PSL XTEND**

---

Paris Sciences et Lettres propose à tous ses étudiants de suivre un cours dans un autre établissement sous réserve de prérequis et d'acceptation de sa formation d'origine.

Une plateforme vous permet de consulter les cours proposés et de vous y inscrire : <https://pslxtend.univ-psl.fr/>

Ces enseignements sont dispensés avec les mêmes exigences que pour l'ensemble des étudiants inscrits (assiduité, charge de travail et évaluation) et donnent lieu, le cas échéant, à la délivrance d'un certificat de réussite par PSL. Dans certaines conditions et selon la politique adoptée par votre formation, des crédits ECTS peuvent être attribués.

Les dates limites d'inscriptions et les calendriers des cours étant différents pour chaque établissement, connectez-vous régulièrement pour suivre l'évolution de l'offre de cours disponibles.

# PRÉSENTATION DES CURSUS

---

## LE MASTER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

Le master en sciences humaines et sociales de l'EHESS est un master de recherche. Le diplôme est décliné en 22 mentions et 17 spécialités auxquelles correspondent autant de formations adossées à des disciplines, à des thématiques et à des aires culturelles. Les enseignements sont principalement dispensés à Paris mais aussi à Lyon, Marseille et Toulouse. La caractéristique principale de ces formations est qu'elles sont ouvertes sur l'ensemble des enseignements de l'EHESS et permettent des circulations adaptées au niveau, au profil et au projet des étudiants. Dans le cadre de ces formations, chaque étudiant s'inscrit auprès d'un tuteur qui accompagne son travail et guide ses choix scientifiques tout au long de sa scolarité. Cette règle s'applique également aux étudiants inscrits à l'EHESS dans le cadre des formations cohabilitées. Dans chaque formation, des « **enseignants orienteurs** » peuvent vous aider à choisir votre tuteur et votre parcours de spécialisation. Pour connaître le nom et les coordonnées des « enseignants orienteurs », informez-vous auprès de votre formation.

Les unités d'enseignement (UE) fondamentales et méthodologiques constituent le socle commun de la formation. Aux enseignements obligatoires s'ajoutent des options puisées dans les enseignements de la formation en fonction de règles définies par chaque formation de master. Les unités d'enseignement de spécialisation réunissent l'ensemble des séminaires, au sein desquels les étudiants peuvent s'initier au travail de recherche et commencer à travailler par eux-mêmes sur des objets spécifiques. Ces enseignements constituent la substance scientifique de l'EHESS, directement liée à la vie de ses centres. Ils constituent le cœur de la seconde année, tout comme les enseignements fondamentaux et méthodologiques sont l'axe de la première. Toutefois, certaines formations ont choisi d'ouvrir des créneaux de spécialisation dès le premier niveau. Définis



en accord avec le tuteur, les choix opérés pour les différentes options dessinent un programme de formation individualisé au sein duquel se précise un parcours de spécialisation qui s'affirme en seconde année. Les étudiants de chacune des formations ont, par ailleurs, l'obligation de suivre des enseignements dans d'autres formations du master.

**Attention : les formations de master peuvent avoir leurs propres conditions d'admission, d'évaluation et de validation.**

Les coordonnées des responsables pédagogiques et administratifs ainsi que les brochures de présentation peuvent être consultées sur le site de l'EHESS à l'adresse suivante : [www.ehess.fr/fr/master](http://www.ehess.fr/fr/master)

***Conditions d'admission***

Le master est constitué de deux niveaux (M1 et M2) et se prépare en deux ans. La validation complète d'un niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (voir ci-dessous). Chacun des niveaux se subdivise en deux semestres (S1 et S2 pour le M1 ; S3 et S4 pour le M2). L'accès en M1 est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence française (= 180 crédits après le baccalauréat) ou d'un titre équivalent. L'inscription en M2 pourra être sollicitée par les candidats justifiant du premier niveau de master, ou d'un titre équivalent. Les titulaires du diplôme de l'EHESS pourront également demander à être directement inscrits en M2.

Les candidats devront satisfaire aux prérequis des enseignements qu'ils seront amenés à suivre et **être acceptés par un tuteur**. En première année, le choix du tuteur est effectué soit par l'étudiant, soit par le conseil pédagogique de la formation de master au vu de son dossier de candidature. En seconde année, le dossier est remis pour examen par l'étudiant au directeur de recherches pressenti. Celui-ci est obligatoirement un enseignant-chercheur ou un chercheur relevant de la formation de master choisie.

Pour tout renseignement, se reporter à la rubrique « Inscriptions » à l'adresse : [www.ehess.fr/fr/inscriptions](http://www.ehess.fr/fr/inscriptions)

***Le système ECTS (European Credit Transfer System, Système européen de transfert de crédits)***

Les ECTS sont attribués aux séminaires sur décision des établissements mais ne sont octroyés aux étudiants que dans la mesure où ceux-ci les valident avec succès, en réussissant l'examen ou toute

autre forme d'évaluation. Dans le cadre du master, le semestre est l'unité de temps significative; 24 heures et 6 ECTS sont le format normal des unités d'enseignement semestrielles.

### *Mentions et spécialités du master*

#### **PARIS**

##### ■ **Analyse et politique économiques**: Bernard Caillaud et Jean-Olivier Hairault

Secrétariat: Pauline Marmin, Roxana Ban ✉ [master-ape@psemail.eu](mailto:master-ape@psemail.eu)

☎ 01 43 13 63 43 / 42

##### ■ **Arts et langages**: Jean-Marie Schaeffer

Secrétariat: Sophie Rollin-Massey ✉ [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 10

##### ■ **Asie méridionale et orientale: terrains, textes et sciences sociales**: Christian Lamouroux et Frédéric Obringer

Secrétariat: ✉ [amo@ehess.fr](mailto:amo@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 22

##### ■ **Droit comparé**: Rainer Maria Kiesow

Secrétariat: Julie Lallemand ✉ [julie.lallemand@ehess.fr](mailto:julie.lallemand@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 22

##### ■ **Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports**:

Franck Lecocq

Secrétariat: Julien Lefèvre ✉ [jlefevre@centre-cired.fr](mailto:jlefevre@centre-cired.fr) ☎ 01 43 94 73 85

##### ■ **Ethnologie et anthropologie sociale**: Laurent Berger

Secrétariat: Véronique Poulet ✉ [anthropologie@ehess.fr](mailto:anthropologie@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 09

##### ■ **Étude comparative du développement**: Alain Musset

Secrétariat: Pascale Alzial ✉ [ecd-tds.secretariat@ehess.fr](mailto:ecd-tds.secretariat@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 20

##### ■ **Études politiques**: Yohann Aucante et Luc Foisneau

Secrétariat: Irina Zolotareva ✉ [etudespol@ehess.fr@ehess.fr](mailto:etudespol@ehess.fr@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 08

##### ■ **Genres, politique et sexualité**: Juliette Rennes

Secrétariat: Christine Garcia ✉ [christine.garcia@ehess.fr](mailto:christine.garcia@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 07

##### ■ **Histoire des sciences, technologies, sociétés**:

Christophe Bonneuil, Charlotte Bigg et Christian Jacob

Secrétariat: Safia Mefoued ✉ [hsts@ehess.fr](mailto:hsts@ehess.fr) ☎ 01 40 78 26 40

##### ■ **Histoire et civilisations**: Sylvie Steinberg (adjoint: Nicolas Barreyre)

Secrétariat: ✉ [secretariat.histoire@ehess.fr](mailto:secretariat.histoire@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 55

##### ■ **Musique**: Esteban Buch

Secrétariat: Sophie Rollin-Massey ✉ [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 10

■ **Philosophie contemporaine**: Paul Clavier et Jérôme Dokic (par intérim)

Secrétariat : Safia Mefoued ✉ [philco@ehess.fr](mailto:philco@ehess.fr) ☎ 01 40 78 26 40

■ **Politiques publiques et développement**: Marc Gurgand

Secrétariat : Pauline Marmin, Roxana Ban ✉ [master-ppd@psemail.eu](mailto:master-ppd@psemail.eu)

☎ 01 43 13 63 43 / 42

■ **Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales**:

Lise Bernard, Benoît de L'Estoile, Alexis Spire et Emmanuel Szurek

Secrétariat : Andrea Malek ✉ [master-pdi@ens.fr](mailto:master-pdi@ens.fr) ☎ 01 43 13 62 20

■ **Santé, populations, politiques sociales**: Boris Hauray, Nicolas Henckes et Bertrand Pulman

Secrétariat : Zeina Bechar ✉ [secretariat.spps@ehess.fr](mailto:secretariat.spps@ehess.fr) ☎ 01 49 54 24 36

■ **Sciences cognitives**: Thérèse Collins et Franck Ramus

Secrétariat : Mariam Camara, Raza Fallahzadeh ✉ [mastere@cogmaster.net](mailto:mastere@cogmaster.net) ☎ 01 42 86 43 17

■ **Sciences économiques et sociales: institution, économie et société**:

Eve Chiappello

Secrétariat : ✉ [ses@ehess.fr](mailto:ses@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 22

■ **Sciences sociales des religions**: Emma Boltanski et Éloi Ficquet

Secrétariat : ✉ [sdr@ehess.fr](mailto:sdr@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 22

■ **Sociologie et statistique**: Michel Forsé (adjoite: Florence Maillouchon)

Secrétariat : Andrea Malek ✉ [mastersocstat@ens.fr](mailto:mastersocstat@ens.fr) ☎ 01 80 52 15 10

■ **Sociologie générale**: Irène Théry

Secrétariat : Christine Garcia ✉ [master.sociologie@ehess.fr](mailto:master.sociologie@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 07

■ **Territoires, espaces, sociétés**: Marie-Vic Ozouf-Marignier

Secrétariat : Pascale Alzial ✉ [tes-tema@ehess.fr](mailto:tes-tema@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 20

■ **Théorie de la littérature**: Jean-Marie Schaeffer

Secrétariat : Sophie Rollin-Massey ✉ [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 10

## LYON

■ **Mondes médiévaux**: Jacques Chiffolleau et Cécile Caby

Secrétariat : Marie du Halgouët ✉ [marie-du-halgouet@ehess.fr](mailto:marie-du-halgouet@ehess.fr) ☎ 04 72 72 65 78

## MARSEILLE

■ **Croissance et développement économique, économétrie et finance**

Secrétariat : [www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation](http://www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation)

■ **Économétrie**

Secrétariat : [www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation](http://www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation)

### ■ Économie publique et philosophie économique

Secrétariat : [www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation](http://www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation)

### ■ Finance

Secrétariat : [www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation](http://www.amse-aixmarseille.fr/enseignement/master/presentation)

### ■ Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie: Valeria Siniscalchi

Secrétariat : Laure Ginod et Véronique Pierson ✉ [veronique.pierson@ehess.fr](mailto:veronique.pierson@ehess.fr)

☎ 04 91 14 07 29 et 04 91 14 07 27

## TOULOUSE

### ■ Anthropologie sociale et historique: Jean-Pierre Cavaillé

✉ [jean-pierre.cavaillé@ehess.fr](mailto:jean-pierre.cavaillé@ehess.fr) ☎ 05 61 50 24 30

### ■ Archéologie, sciences pour l'archéologie: François Briois

✉ [francois.briois@ehess.fr](mailto:francois.briois@ehess.fr) ☎ 05 61 50 24 30

## LE DOCTORAT

**La formation doctorale est régie par l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat**

### *Écoles doctorales*

Tout étudiant détenteur d'un master ou d'un titre équivalent peut formuler une demande d'admission en doctorat. L'étudiant inscrit en doctorat est rattaché à une unité de recherche, elle-même rattachée à une École doctorale (ED), le plus souvent à l'ED de l'EHESS. Plusieurs écoles doctorales sont présentes à l'EHESS, en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

## PARIS

### **ED 286: ED de l'EHESS, directeur: Jérôme Dokic**

Responsable administrative: France Artois-Mbaye ✉ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr)

Secrétariat: Natacha George ✉ Bureau A8\_01 ✉ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 22

13 formations doctorales la composent :

■ **Anthropologie sociale et ethnologie**: Laurent Berger et Enric Porqueres i Gené

Secrétariat : Véronique Pouillet ✉ [pouillet@ehess.fr](mailto:pouillet@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 09

■ **Arts et langages**: Jean-Marie Schaeffer

Secrétariat : Sophie Rollin-Massey ✉ [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 10

■ **Études politiques**: Yohann Aucante et Luc Foisneau

Secrétariat : Irina Zolotareva ✉ [etudespol@ehess.f.fr](mailto:etudespol@ehess.f.fr) ☎ 01 53 63 51 08

■ **Formation transdisciplinaire (droit, mathématiques et sciences sociales)**: Jean-Pierre Nadal

Secrétariat : ✉ [FDT@ehess.fr](mailto:FDT@ehess.fr) ☎ 01 49 54 26 22

■ **Histoire et civilisations**: Sylvie Steinberg (adjoint : Nicolas Barreyre)

Secrétariat : Marie Calvary ✉ [secretariat.histoire@ehess.fr](mailto:secretariat.histoire@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 55

■ **Musique, histoire, société**: Michael Werner

Secrétariat : Sophie Rollin-Massey ✉ [srollin@ehess.fr](mailto:srollin@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 10

■ **Philosophie et sciences sociales**: Pascal Engel

Secrétariat : Safia Mefoued ✉ [safia.mefoued@ehess.fr](mailto:safia.mefoued@ehess.fr) ☎ 01 40 78 26 40

■ **Santé, population, politiques sociales**: Jean-Paul Gaudillière et Boris Hauray

Secrétariat : Zeina Bechar ✉ [secretariat.spps@ehess.fr](mailto:secretariat.spps@ehess.fr) ☎ 01 49 54 24 36

■ **Sciences de la société (co-accréditation EHESS/ENS-Paris)**: Patrick Michel et Florence Weber

Secrétariat : ✉ [secretairefd-ehess-dss@ens.fr](mailto:secretairefd-ehess-dss@ens.fr) ☎ 01 43 13 62 15

■ **Sciences, savoirs, techniques : histoire et société**: Kapil Raj

Secrétariat : Safia Mefoued ✉ [Safia.mefoued@ehess.fr](mailto:Safia.mefoued@ehess.fr) ☎ 01 40 78 26 40

■ **Sciences sociales (Marseille)**:

Emmanuel Pedler et Valeria Siniscalchi

Secrétariat : Laure Ginod ✉ [laure.ginod@ehess.fr](mailto:laure.ginod@ehess.fr) ☎ 04 91 14 07 29

■ **Sociologie**: Irène Théry, Céline Béraud et Alexandra Poli

Secrétariat : Christine Garcia ✉ [chgarcia@ehess.fr](mailto:chgarcia@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 07

■ **Territoires, sociétés, développement** (Territoires espaces et sociétés; Études comparatives du développement; Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports): Alain Musset

Secrétariat : Pascale Alzial ✉ [ecd-tds.secretariat@ehess.fr](mailto:ecd-tds.secretariat@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 20

**ED 465 : Économie Panthéon Sorbonne** (en partenariat avec l'université Paris I, l'ENS, l'École nationale des Ponts et Chaussées Paris)

1 formation doctorale la compose :

▪ **Analyse et politiques économiques** : Sylvie Lambert

Secrétariat : ✉ [master-ape@psemail.eu](mailto:master-ape@psemail.eu) ☎ 01 43 13 63 43

**ED 158 : Cerveau, cognition et comportement** (en co-accréditation avec l'université Paris VI et l'ENS Paris)

1 formation doctorale la compose :

▪ **Sciences cognitives** : Thérèse Collins et Franck Ramus

Secrétariat : Mariam Camara ✉ [mastere@cgmaster.net](mailto:mastere@cgmaster.net) ☎ 01 42 86 43 17

## TOULOUSE

▪ **ED 327 : Temps, espaces, sociétés, cultures** (en partenariat avec l'université Toulouse II)

1 formation doctorale la compose :

▪ **Anthropologie sociale et historique** : Jean-Pierre Cavaillé

✉ [jean-pierre.cavaillé@ehess.fr](mailto:jean-pierre.cavaillé@ehess.fr) ☎ 05 61 50 24 30

## EN ASSOCIATION

▪ **ED 171 : Midi Pyrénées sciences économiques** (en partenariat avec l'université Toulouse I)

1 formation doctorale la compose :

▪ **Économie mathématique et économétrie**

Secrétariat : ✉ [mpse@ut-capitole.fr](mailto:mpse@ut-capitole.fr) ☎ 05 61 63 87 65

### Coordination administrative des écoles doctorales :

France Artois Mbaye ✉ Bureau A8\_40 ✉ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 08

Secrétariat : Natacha George ✉ Bureau A8\_01 ✉ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 22

### *Inscription en doctorat*

L'inscription en doctorat nécessite l'agrément du directeur de thèse, du directeur du laboratoire, du responsable de la formation doctorale concernée, du directeur de l'École doctorale et du président de l'École. Elle entraîne obligatoirement l'enregistrement du sujet de thèse envisagé sur l'application STEP (signalement des thèses en préparation) développé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) ce qui permet son référencement et son indexation dans le moteur de recherche [theses.fr](http://theses.fr). Une inscription administrative doit être effectuée chaque année. L'inscription annuelle se fait auprès du service de la scolarité. L'autorisation de réinscription doit être

donnée chaque année par le directeur de thèse. Lorsqu'un candidat n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une inscription supplémentaire peut lui être accordée.

### *Charte des thèses*

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et le directeur de thèse. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Le directeur de thèse et le doctorant ont donc des droits et des devoirs respectifs. La charte des thèses définit ces engagements réciproques à l'intérieur du cadre fixé par les dispositions réglementaires en vigueur, et des dispositions générales concernant la scolarité à l'EHESS.

Sont signataires du texte de la charte au moment de l'inscription : le doctorant, le directeur de la thèse, le directeur de l'unité d'accueil (et éventuellement le responsable de l'équipe d'accueil), le responsable de la formation doctorale, le directeur de l'École doctorale et le président de l'EHESS (ou par délégation le président de la commission de la scolarité). La charte des thèses peut être téléchargée en format pdf : [https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/fichiers/dossier\\_candidature\\_charte\\_doctorat.pdf](https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/fichiers/dossier_candidature_charte_doctorat.pdf)

Prise en application de cette charte, une convention de formation précise le sujet du doctorat, les conditions de financement, un calendrier de recherche, etc.

### *Cotutelle*

La thèse préparée en cotutelle implique l'inscription simultanée en première année de doctorat à l'EHESS et dans une autre université nécessairement étrangère. Le candidat partage son temps d'études entre les deux établissements. Il a un directeur de thèse dans chacun d'eux. Le doctorant doit constituer, dès la première année d'inscription, une convention de cotutelle qui précise le lieu choisi pour la soutenance (unique) de sa thèse, la langue de rédaction et de soutenance. Un résumé oral et écrit dans la langue de l'autre pays est également exigé. Toute thèse de doctorat soutenue à l'EHESS doit être rédigée en langue française. À l'issue de la soutenance, chaque établissement délivre à l'impétrant son propre doctorat.

Renseignements : [✉ cotutelle@ehess.fr](mailto:cotutelle@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 21.

Les candidats inscrits en première année de doctorat dans le cadre d'une cotutelle ont la possibilité de candidater à l'appel d'offres annuel pour l'obtention d'une bourse d'aide à la mobilité, sous réserve que la convention de cotutelle soit signée par tous les partenaires.

### *Codirection*

La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Les doctorants s'inscrivent principalement dans un seul établissement, qui délivrera le diplôme de doctorat le moment venu. Un formulaire à remplir fera apparaître la qualité des deux codirecteurs. La codirection n'est pas de droit et doit traduire une complémentarité réelle des domaines ou champs de compétence des codirecteurs : la demande devra être argumentée. La codirection peut s'appliquer à l'intérieur des formations doctorales de l'EHESS.

Renseignements auprès du service de la scolarité : [scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr)

### *Comité de suivi individuel du doctorant*

Ce comité veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'École doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.

Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'École doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant (article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016).

---

## **LE DIPLÔME DE L'EHESS**

---

Le diplôme de l'EHESS est distinct des diplômes universitaires nationaux. C'est un diplôme propre à l'EHESS et non un diplôme national. Il sanctionne la rédaction d'un mémoire de recherche sur un sujet délimité et formulé de façon précise, choisi en accord avec un directeur d'études ou un maître de conférences de l'EHESS. Ce mémoire



doit être un travail original, rédigé en langue française. Il doit avoir la qualité et la présentation qui correspondent à celles d'une publication scientifique. En particulier, une bibliographie, établie selon les normes requises, est toujours exigée.

La scolarité en vue du diplôme se déroule sur trois ans. Une quatrième année de scolarité peut être accordée par le président de l'EHESS, sur demande justifiée de l'étudiant et de son directeur de mémoire, accompagnée des pièces justificatives (certificats médicaux ou autres, état d'avancement des travaux, parties rédigées du mémoire).



Au sein de l'EHESS, tout diplômé de l'École peut solliciter son admission en M2. Cette inscription n'est pas accordée de droit. Les formations de master et les directeurs de recherche pressentis sont souverains pour apprécier, au vu du dossier, l'aptitude du candidat à poursuivre ses études dans la discipline choisie. Pour les établissements d'enseignement supérieur autres que l'École, le diplôme de l'EHESS permet également de solliciter une admission en vue de la préparation du master (M2), mais cette admission reste en tout état de cause subordonnée à l'approbation des instances compétentes de l'établissement d'accueil.

Il existe chaque année, un « Prix du mémoire de diplôme de l'EHESS », d'un montant de 1 500 €. Les candidatures doivent être présentées par les directeurs des mémoires adoptés au titre de l'année concernée.

### *Conditions d'admission*

Les dossiers de candidatures doivent être soumis pour approbation à un enseignant-chercheur statutaire de l'EHESS, puis validés par la commission de la scolarité.

<https://www.ehess.fr/fr/inscriptions>

Renseignements :  [diplome@ehess.fr](mailto:diplome@ehess.fr)  01 49 54 25 35

---

## **HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES**

---

L'habilitation à diriger des recherches, créée en application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, est réglementée par l'arrêté du 23 novembre 1988.

« L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs ». (article 1)

Elle permet notamment de postuler à un emploi de professeur d'université.

### *Conditions d'admission*

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de doctorat ou justifier d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat. Ils doivent, en outre, pouvoir justifier d'une activité de recherche depuis la date d'obtention du doctorat.

Les demandes d'inscription ne peuvent être déposées au cours d'une même année universitaire qu'auprès d'un seul établissement. Les candidats ayant déjà été inscrits en vue de l'habilitation dans un autre établissement sont tenus de le signaler.

Les candidatures sont examinées par le président de l'École qui statue sur proposition du Conseil scientifique siégeant en formation restreinte.

[www.ehess.fr/fr/habilitation-diriger-recherches](http://www.ehess.fr/fr/habilitation-diriger-recherches)

Renseignements : ✉ [hdr@ehess.fr](mailto:hdr@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 32

---

## **CURSUS INTERNATIONAUX**

---

### PROGRAMMES SOUMIS À CERTAINES CONDITIONS

#### *Masters Erasmus Mundus*

Le **Master Erasmus Mundus TEMA** d'une durée de deux ans (120 ECTS) est une option du master pluridisciplinaire Territoires, espaces, sociétés. Il offre aux étudiants non-européens et européens des conditions particulièrement attractives pour effectuer leurs études dans plusieurs universités européennes.

Le master TEMA « Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) : identité et développement » coordonné par l'université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie) et en partenariat avec l'EHESS (France), l'université Charles (République tchèque) et l'université de Catane (Italie), propose un ensemble d'enseignements qui

visent à former de futurs chercheurs ou responsables dans les différents domaines du développement urbain et de l'aménagement du territoire.

Grâce à la mobilité organisée entre ces différents établissements, les étudiants pourront définir leur profil de formation individuel en fonction des nécessités de leur projet professionnel.

Le master TEMA est dispensé en français et en anglais. La maîtrise de ces deux langues est obligatoire.

**Attention : les prochaines candidatures seront reçues pour l'année 2018-2019.**

Pour tout renseignement, contacter: Pascale Alzial – Master TEMA et master TES  
[www.mastertema.eu](http://www.mastertema.eu) ☎ 01 49 54 25 20

### ***Master franco-roumain « Politique en Europe: États, frontières et sociétés »***

La faculté des sciences politiques de l'université de Bucarest et la formation Études politiques de l'EHESS ont mis en place un double master en sciences politiques qui permet l'obtention d'un double diplôme, sous réserve d'avoir suivi l'intégralité du programme et effectué les mobilités obligatoires (min. 1 semestre) dans l'établissement partenaire.

Renseignements: Formation Études politiques ✉ [etudespol@ehess.fr](mailto:etudespol@ehess.fr)

### ***Programmes de formation intégrée franco-allemands***

▪ **Cursus intégrés franco-allemands de niveau master sous l'égide de l'université franco-allemande (UFA)**

▪ **Diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (mention histoire – spécialité histoire et civilisations) de l'EHESS et de l'université d'Heidelberg**

Dans le cadre de ces cursus intégrés franco-allemands de niveau Master labellisés par l'Université Franco-Allemande (UFA), l'EHESS et le département d'histoire de l'université de Heidelberg ont créé une formation d'excellence pour la recherche en histoire.

Pour plus d'information, s'adresser à : [secretariat.histoire@ehess.fr](mailto:secretariat.histoire@ehess.fr)

■ **Diplôme franco-allemand de niveau master recherche en sciences humaines et sociales mention Anthropologie entre l'EHESS et l'université Johann-Wolfgang de Francfort**

Ce cursus vise à former de jeunes chercheurs au métier d'anthropologue dans une approche interdisciplinaire reposant sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France. Il permet l'obtention d'un double diplôme, celui de master de recherche en Sciences humaines et sociales, mention Anthropologie, spécialité Ethnologie, anthropologie sociale de l'EHESS et celui de master d'ethnologie de l'université Johann-Wolfgang de Francfort.

L'étudiant passera un semestre par an dans chacune des institutions. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la secrétaire de la formation, Véronique Poulet, [anthropologie@ehess.fr](mailto:anthropologie@ehess.fr) ou le responsable du programme, Enric Porqueres I Gené, [enric.porqueres@ehess.fr](mailto:enric.porqueres@ehess.fr)

■ **Collège doctoral franco-allemand entre l'université Humboldt de Berlin et l'EHESS**

Le collège a été institué en 2006 pour favoriser le rapprochement entre les écoles doctorales françaises et allemandes. Financé par l'université franco-allemande (UFA), le collège réunit dans un réseau les doctorants et les enseignants-chercheurs de l'EHESS et de la Humboldt-Universität, en partenariat avec le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (GIP CIERA), le Frankreichzentrum de l'université libre de Berlin, le Centre Marc-Bloch et le Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung. Inséré dans l'unique École doctorale pluridisciplinaire de l'EHESS et dans les Graduiertenkollege des diverses institutions berlinoises, le collège franco-allemand entend développer une activité biculturelle, binationale et bilingue de formation à la recherche privilégiant les approches comparées et le croisement des disciplines.

Pour tout renseignement, consulter le site <https://difference.hypotheses.org>

.....  
**CURSUS LIBRES**  
.....

Outre les étudiants inscrits pour la préparation d'un diplôme de l'EHESS en master ou en études doctorales, l'École accueille des élèves libres et des auditeurs libres, ainsi que des étudiants en recherches doctorales libres.

### *Auditeurs libres*

L'auditeur libre assiste aux séminaires de l'École, sans avoir procédé à une inscription. Il lui suffit pour cela d'obtenir l'agrément du ou des enseignants concernés. Les enseignements de l'École ne sont pas des cours « libres et publics » comme peuvent l'être, par exemple, ceux du Collège de France. Si aucune inscription administrative n'est exigée des auditeurs libres, il est indispensable qu'ils se présentent à l'enseignant choisi et obtiennent son accord avant le début des cours.

### *Élèves libres*

L'élève libre est celui qui souhaite suivre les séminaires de l'École en y étant officiellement inscrit. Il ne prépare pas de diplôme et selon la réglementation nationale ne bénéficie d'aucun des avantages sociaux accordés aux étudiants, mais il paie des droits d'inscription et peut valider, par une attestation officielle, le séminaire suivi. N'étant pas tenu de fournir un projet de recherche, il est néanmoins invité à exposer à l'enseignant sollicité les motivations de son choix.

### *Recherches doctorales libres*

Ce cursus concerne les étudiants déjà inscrits en doctorat dans un établissement étranger, effectuant un séjour d'études à l'EHESS. L'inscription est payante et donne lieu à la délivrance d'une carte d'étudiant, ouvrant accès à différents services proposés par l'EHESS (bibliothèques des centres de recherche, bibliothèque de la FMSH, compte informatique, environnement numérique de travail, etc.)

Pour tout renseignement, contacter le service de la scolarité: ✉ [scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr)

☎ 01 49 54 23 33.

## **OUSCIPO**

L'Ouvroir de sciences sociales potentielles – Ouscipo – de l'EHESS est un dispositif pédagogique inédit, destiné à inscrire la formation en sciences sociales dans un dialogue constructif avec des acteurs de la société civile. Il a été créé en 2014 par Corentin Durand et Liora Israël.

Les étudiants qui y participent sont invités à construire leur sujet de recherche en discussion avec un des partenaires de l'Ouscipo (association, ONG, collectivité territoriale, syndicat, etc.). Le dia-

logue se prolonge tout au long de l'enquête et aboutit à la restitution des résultats dans un format négocié au préalable avec le partenaire (article dans une revue professionnelle, présentation lors d'une réunion de direction, exposition destinée aux usagers, etc.). Les différentes étapes de ce partenariat font l'objet d'un accompagnement pédagogique spécifique de la part de l'Ouscipo.

Ce dispositif vise à encourager les échanges entre monde académique et société civile dans le domaine des sciences sociales, en facilitant la production de recherches originales. Il permet aux étudiants qui choisissent de s'y insérer de bénéficier d'un accès privilégié à des terrains ou des sources inédites, tout en faisant valoir auprès des partenaires les apports des sciences sociales – sans renoncement à leur dimension critique et à leur autonomie garantie par l'inscription sous la direction d'un enseignant de l'EHESS.

Les étudiants intéressés sont invités à contacter l'Ouscipo dès la préparation de leur projet de recherche afin de connaître au plus tôt les partenariats possibles en fonction de leurs centres d'intérêt. Pour cela il suffit d'écrire à l'adresse suivante : [ouscipo@ehess.fr](mailto:ouscipo@ehess.fr)

---

## **LE PLAGIAT : PROHIBITION ET PRÉVENTION**

---

Les étudiants inscrits à l'EHESS sont tenus de réaliser un travail de recherche personnel, exempt de toute utilisation frauduleuse des travaux d'autrui. Ils doivent en particulier éviter tout plagiat, c'est-à-dire la copie littérale de tout ou partie d'une œuvre sans indication de la source et du nom de l'auteur. Toutes les citations doivent être clairement identifiées, de même que toute reformulation d'idées originales. Ces règles valent quels que soient le support ou la nature du document plagié, aussi bien pour un article scientifique que pour un texte trouvé sur Internet ou un exposé en séminaire. En cas de doute, l'étudiant doit en parler à son tuteur ou à son directeur de thèse.

Le corps enseignant de l'EHESS est vigilant sur cette question et dispose d'un logiciel anti-plagiat pour identifier les fraudes. Tout plagiat avéré fera l'objet de sanctions qui peuvent aller d'une invalidation du travail remis (validation de séminaire, mémoire) jusqu'à l'exclusion et l'interdiction de réinscription.

# COURS DE LANGUE

## FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Les enseignements de français langue étrangère de l'EHESS s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale – dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques, etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants : séminaires généraux (2 à 3 h hebdomadaires sur 12 semaines), ateliers spécifiques (2h hebdomadaires sur 6 ou 12 semaines : phonétique, grammaire, écriture académique, présentation orale), tutorat (ponctuel, sur demande).

L'année est organisée selon 4 périodes de 6 semaines : S1A (nov-déc) ; S1B (janv-fév) ; S2A (mars-avril) ; S2B (mai-juin). Ne sont validables (sous réserve d'accord des mentions de rattachement) que les séminaires généraux de 12 semaines.

L'intégration dans les différents séminaires et ateliers se fait sur proposition des enseignants. Après avoir renseigné en ligne le formulaire de pré-inscription mis à disposition sur le site du Bureau des langues, les étudiants se verront proposer un entretien individuel d'évaluation et d'orientation, permettant d'identifier la ou les formation(s) répondant à leurs besoins.

Pour tout renseignement, consulter : [hdl.hypotheses.org](http://hdl.hypotheses.org) ; ou écrire à : ✉ [fle@ehess.fr](mailto:fle@ehess.fr)

---

## ANGLAIS

---

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et postdoctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrages ou d'articles de sciences sociales, et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau des langues ([bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org)) ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet enseignement.

Les étudiants intéressés sont invités à compléter le formulaire d'inscription accessible sur le site internet du Bureau des langues.

Ces cours sont ouverts à la validation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Yasmine Mohammadi :

✉ [Yasmine.Mohammadi@ehess.fr](mailto:Yasmine.Mohammadi@ehess.fr); à Nicolas Kasprzyk : ✉ [nicolas.kasprzyk@ehess.fr](mailto:nicolas.kasprzyk@ehess.fr)  
ou à Sébastien Le Pipec : ✉ [sebastien.le-pipec@ehess.fr](mailto:sebastien.le-pipec@ehess.fr)

---

## ALLEMAND

---

L'École offre également un cours d'expression écrite et orale en allemand des sciences sociales, ayant pour but de réviser et de parfaire les connaissances linguistiques nécessaires à la recherche en sciences humaines et sociales. Il permettra d'acquérir un vocabulaire spécialisé en SHS, à travers les différents projets et intérêts des participants, et de suivre l'actualité en Allemagne en consacrant une partie du cours à une revue de presse. Enfin, il s'attachera à faciliter l'insertion dans le paysage de la recherche germanophone. Ainsi, en fonction de la demande, une partie du cours peut être dédiée à l'élaboration de documents professionnels (CV, lettre de motivation) et scientifiques (article scientifique, projet de recherche). Nous proposons également un cours d'allemand pour les débutants.

L'École propose aussi un cours de traduction. À travers les deux volets du thème et de la version, ce cours se propose de donner un aperçu sur les techniques et stratégies les plus importantes qu'il



convient d'acquérir pour réaliser des traductions. En même temps, les étudiants sont invités à réfléchir sur les problèmes théoriques soulevés par la pratique de la traduction et les champs qui lui sont associés (linguistique, littérature, philosophie). Les exercices de thème donnent l'occasion d'étudier différents phénomènes syntaxiques et lexicaux essentiels pour la compréhension du fonctionnement d'une langue. En traduisant des textes du français vers l'allemand, les étudiants améliorent également leur compétence d'expression écrite. L'exercice en sens inverse, la version, passe tout d'abord par la compréhension du texte allemand avant de pouvoir trouver des solutions de traduction appropriées. Ce cours, tenu en langue allemande, ne permet pas seulement aux étudiants de travailler leurs connaissances d'allemand par oral et par écrit, mais aussi de mieux connaître la langue française. Textes journalistiques, articles scientifiques, essais critiques ou extraits d'œuvres classiques de sciences humaines, les textes choisis pour les traductions auront des niveaux et des thématiques différents et seront adaptés aux connaissances d'allemand et aux intérêts spécifiques des étudiants.

Pour tout renseignement, s'adresser à Franziska Humphreys : ✉ [franziska.humphreys@ehess.fr](mailto:franziska.humphreys@ehess.fr)

## **AUTRES LANGUES**

D'autres cours de langues sont proposés à l'EHESS sous la forme d'ateliers, se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques des formations du master de l'EHESS ou consulter le *Programme des enseignements* : <https://enseignements-2017.ehess.fr/>.

Des cours de langues anciennes sont accessibles dans le cadre de la circulation inter-établissement des étudiants au sein de PSL.

Renseignements : <https://pslxtend.univ-psl.fr/>

# BOURSES, AIDES ET FINANCEMENTS

---

## POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER

---

### *Bourses gérées par le CROUS*

Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux pour des étudiants inscrits en master.

Pour connaître le contenu de ces aides, se renseigner auprès du service DSE :

✉ 35, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (ligne RER B, station Port-Royal)

☎ 01 40 51 36 12

La création du dossier social étudiant (DSE) permet d'effectuer une demande de bourse **et** de logement en résidence universitaire. Cette demande s'effectue chaque année du 15 janvier au 31 mai pour l'année universitaire suivante.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'École :

✉ [scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr)

### *Aides au terrain de l'EHESS*

Pour les étudiants qui doivent se rendre sur leur terrain de recherche, une aide financière pour les frais de voyage peut être demandée à la formation de master dont ils dépendent. Il est conseillé de s'informer de la date de dépôt du dossier dès la rentrée auprès du secrétariat de la formation de master.

---

## POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN DOCTORAT

---

### *Contrat doctoral*

Le contrat doctoral constitue la **principale forme de soutien** susceptible d'être attribuée aux étudiants qui préparent un doctorat. Créé par décret du 23 avril 2009 et modifié par le décret du 29 août 2016, le contrat doctoral d'une durée de trois ans, apporte toutes les garanties sociales d'un contrat de travail conforme au droit public.

Le contrat doctoral fixe **une rémunération minimale** : pour les contrats débutant au 1<sup>er</sup> septembre 2017, elle s'élève à **1758 euros bruts mensuels** pour une activité de recherche seule. Outre son activité de recherche, le doctorant contractuel peut effectuer des missions complémentaires (mission d'enseignement, d'expertise ou de valorisation/diffusion de l'information scientifique) donnant lieu à une rémunération :

→ 40,91 euros/heure minimum pour les missions d'enseignement ;

→ 81,82 euros/jour pour les missions d'expertise ou de valorisation/diffusion de l'information scientifique.

Information sur les contrats doctoraux : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>

### ***Contrats doctoraux de l'EHESS***

Pour tout renseignement sur le calendrier de dépôt des dossiers les étudiants intéressés devront s'adresser directement aux secrétariats des formations de master dont ils dépendent ou se renseigner sur le site de l'EHESS qui relaie chaque année l'appel à candidatures pour l'année suivante.

### ***Contrats doctoraux de la région PACA***

*(réservés aux étudiants du pôle de l'EHESS-Marseille)*

Se renseigner auprès du secrétariat de la formation de Marseille – Laure Ginod ☎ [laure.ginod@ehess.fr](mailto:laure.ginod@ehess.fr) ☎ 04 91 14 07 27 – Voir [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr): rubrique « se former ».

### ***Aides à la mobilité des cotutelles de l'EHESS***

Un appel d'offres annuel est lancé au printemps. Seuls les étudiants inscrits en première année de doctorat à l'EHESS et ayant déjà constitué une convention de cotutelle signée par toutes les parties concernées peuvent candidater. Cette aide d'un montant de 5 000 euros n'est pas systématique et ne peut être accordée qu'une fois par la commission de la scolarité. Elle permet à l'étudiant de financer ses voyages ainsi que ceux des directeurs de thèse durant son cursus.

Les modèles de convention de cotutelle sont à demander au service de la scolarité : ☎ [cotutelle@ehess.fr](mailto:cotutelle@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 21

### ***Aides financières attribuées par le centre de recherche***

La demande est à effectuer directement auprès du centre de recherche concerné ; cette aide n'est en effet possible qu'en fonction des moyens propres du centre.

### *Aides de la commission de la scolarité*

Ces aides pour les recherches sur le terrain ou la reproduction de la thèse sont destinées aux **doctorants** ou aux étudiants en **diplôme de l'École**. Elles ne sont attribuées qu'une seule fois au cours de leur scolarité.

S'adresser au service de la scolarité: ✉ [scolarite@ehess.fr](mailto:scolarite@ehess.fr)

✉ Bureau A8\_34 – 54, bd Raspail – 75006 Paris

### *Aides Aires culturelles*

Offre de bourses de séjours de courte durée (de 3 à 12 semaines) à l'étranger pour les jeunes doctorants (à l'exclusion des colloques et des séminaires). Les étudiants sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat de la formation doctorale dont ils dépendent. L'appel d'offres est lancé dans le courant du second semestre.

Se renseigner auprès du service de l'École doctorale, des écoles doctorales partenaires : Natacha George ✉ Bureau A8\_01 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ✉ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr)  
☎ 01 49 54 25 22

### *Aides de l'École doctorale de l'EHESS: ED 286*

#### *Aides à la participation à des colloques internationaux*

Aide financière accordée sur dossier pour les doctorants invités à présenter une communication à des colloques internationaux. Une session d'étude des dossiers est organisée chaque année dans le courant du second semestre.

#### *Aides à l'organisation de journées d'études*

Contribution de l'École doctorale à l'organisation, par des doctorants de l'EHESS, de journées d'études doctorales. Une session d'étude des dossiers se tient chaque année dans le courant du second semestre.

#### *Aides à la traduction*

Aide spécifique dédiée aux publications des doctorants et plus spécialement aux frais de traduction. Cette aide sera accordée de préférence à des binômes associant un étudiant publiant et un étudiant traducteur également inscrit dans l'École doctorale 286. À titre indicatif, l'École doctorale proposera une indemnité de 200 euros pour un article de 25 000 signes.

### *Autres initiatives doctorantes*

Elles concernent toute autre initiative collective

S'adresser au secrétariat de sa formation doctorale.

---

## **LIENS UTILES**

---

IEDU : portail des financements et bourses d'études – <http://iedu.fr>

Fund it – <http://www.fundit.fr>

---

## **POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

---

### *Bourses d'excellence Eiffel (master et doctorant)*

La bourse d'excellence Eiffel est réservée aux étudiants étrangers sans restriction d'origine. Les étudiants en cours d'études à l'étranger sont prioritaires par rapport à ceux qui résident déjà en France. Le programme de bourses Eiffel comporte deux volets :

- un volet master, qui permet de financer une formation diplômante au niveau master, de 12 à 36 mois ;
- un volet doctorat, qui permet de financer des mobilités de 10 mois, dans le cadre d'une cotutelle ou d'une codirection de thèse (de préférence la 2<sup>e</sup> année de doctorat).

Les domaines d'études concernés par les bourses Eiffel et enseignés à l'EHESS sont :

- l'économie et la gestion (inscription dans les formations de master APE et PPD uniquement) ;
- les sciences politiques (inscription dans les formations de master ou de doctorat Études politiques uniquement).

Pour tout renseignement, s'adresser au service de l'information et de la mobilité internationale (SIMI) : ✉ [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr)

À consulter :

- l'annuaire des bourses de Campus France – <http://campusbourses.campusfrance.org>
- site internet – [Étudier à l'EHESS/Mobilités et échanges/Bourses étudiants étrangers](#).

À noter :

- le site [www.etudier-en-france.com](http://www.etudier-en-france.com) donne de très bons conseils pour préparer sa venue en France (versions anglaise et française).

---

## **DISPOSITIF SPÉCIFIQUE**

---

### *Aide Marquis*

Le conseil d'administration du 16 octobre 2015 a mis en place l'aide financière « Marquis » destinée aux jeunes chercheurs, doctorants ou postdoctorants, qui du fait de situations exceptionnelles ne peuvent poursuivre leurs travaux avec le minimum de sécurité et de confort nécessaires.

Le conseil d'administration du 17 juin 2016 a précisé cette aide par la création d'un dispositif d'aide d'urgence pour les étudiants de l'EHESS fixé selon un barème et des critères votés en conseil d'administration.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à [✉ aide.marquis@ehess.fr](mailto:aide.marquis@ehess.fr)

---

## **ÉTUDIANTS EXILÉS : LE PROGRAMME D'ACCUEIL DE L'EHESS**

---

Depuis novembre 2015, l'EHESS a lancé une série de mesures destinées à faciliter l'accueil des réfugiés. L'École a notamment mis en place un programme destiné aux étudiants exilés, qui ont été contraints d'abandonner leurs projets d'études à la suite de persécution, de discrimination, de catastrophe ou de conflit armé dans leur pays d'origine. Ce programme fonctionne à Paris et à Marseille.

### *Un dispositif de solidarité humain et financier*

Les étudiants sont exonérés des frais d'inscription. Ils peuvent s'inscrire à tout moment et profitent d'un programme intensif de cours de langues. Par ailleurs, un système de binômes étudiants est en cours de déploiement. Objectif: faciliter l'intégration des étudiants exilés dans la vie académique et étudiante.

Pour tout renseignement, [etudiantsexiles@ehess.fr](mailto:etudiantsexiles@ehess.fr)

# MOBILITÉS INTERNATIONALES

---

## POUR LES ÉTUDIANTS DE MASTER ET DOCTORAT

---

### *Le programme Erasmus+*

Le Programme Erasmus + inclut les 28 États membres de l'Union européenne, les trois pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) et la Turquie.

Les mobilités d'études sont organisées exclusivement dans le cadre d'accords de partenariats entre les universités. Le séjour doit avoir une durée comprise entre 3 et 12 mois. Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités, études et/ou stages, par cycle d'étude (master, doctorat).

Il est également possible d'effectuer un stage dans une université partenaire, ou hors partenariat (entreprise, associations, centre de recherche, etc.).

### **Dates limites**

- 2 mai pour une mobilité au 1<sup>er</sup> semestre ou à l'année (attention certaines universités ont des dates limites antérieures)
- 30 octobre pour une mobilité au 2<sup>e</sup> semestre (dans la limite des places restantes)

Plus d'informations sur : <https://www.ehess.fr/fr/programme-erasmus>

### *Les accords bilatéraux*

L'EHESS a mis en place de nombreux partenariats avec des universités étrangères aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et en Asie principalement. Il est possible d'effectuer un séjour d'études d'un semestre ou d'un an dans une université partenaire.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/accords-bilatéraux>

### *Aide à la mobilité vers l'Allemagne*

Le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (GIP CIERA) propose des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche (M2 et thèse pour la session de janvier et uniquement thèse pour la session de juin) ou un stage (à partir du M1) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiants et jeunes chercheurs

vers l'Allemagne et les autres pays de langue allemande (Autriche, Suisse). Deux sessions sont organisées chaque année : celle de janvier couvre la période des séjours de recherche et des stages qui débutent entre janvier et mai ; celle de juin couvre la période des séjours de recherche et des stages qui débutent entre juin et décembre.

**À noter :** pour les stages et les séjours de recherche commencés au moment de la demande, le CIERA ne finance pas rétroactivement les mois déjà effectués.

Pour tout renseignement, consulter le site du CIERA : [www.ciera.fr/ciera](http://www.ciera.fr/ciera)

---

### **POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER EXCLUSIVEMENT**

---

#### *Aide à la mobilité du Conseil régional d'Île-de-France AMIE (réservées aux étudiants de master)*

La bourse AMIE permet de financer un séjour d'études (dans le cadre d'accords d'échange) ou d'un stage effectué à l'étranger.

Cette aide est destinée aux étudiants de master sur critères sociaux (au vu de l'avis d'imposition de l'étudiant ou celui de ses parents qui ne doit pas dépasser un plafond de ressources fixé par le CRIDF). La durée du séjour à l'étranger doit être comprise entre 1 et 10 mois.

Les demandes sont gérées par le Service de l'information et des mobilités internationales.

Voir les conditions sur le site web de la Région Île de France : <http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/aide-mobilite-etudiants-amie> et [ehess.fr/fr/aides-mobilite](http://ehess.fr/fr/aides-mobilite)

---

### **POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN DOCTORAT EXCLUSIVEMENT**

---

#### *Échanges d'étudiants entre l'EHESS et l'université de Chicago*

Chaque année un doctorant inscrit à l'EHESS participe à cet échange et un étudiant de l'université de Chicago est accueilli à l'EHESS. Séjour de 6 mois rémunéré.



### ***Bourse de séjour 3 mois sur conventions internationales***

Ce programme permet à des doctorants sélectionnés par la Commission de la scolarité de partir pour un séjour de recherche de trois mois dans des universités partenaires avec un financement de l'EHESS. Environ 10 bourses sont attribuées chaque année.

### ***Aide à la mobilité internationale des doctorants du Conseil régional d'Île-de-France (Bourses AMI DOC)***

Cette aide est destinée aux doctorants, sans condition de nationalité, qui terminent leur master 2 ou sont inscrits en 1<sup>re</sup> année de thèse au moment du dépôt du dossier de candidature. Toutefois, la priorité sera donnée aux étudiants en cotutelle et aux étudiants ayant des ressources modestes.

Les dossiers seront à déposer au secrétariat de la formation doctorale dont dépend l'étudiant pour un premier classement en vue d'une présélection finale qui sera effectuée par l'École doctorale.

Chaque formation informera ses doctorants de la date limite de dépôt des dossiers à son secrétariat.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de la Région Île-de-France : <https://www.iledefrance.fr>

Plus d'information :

- Service de l'information et des mobilités internationales :

✉ [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr) ☎ 01 49542693

- Mobilité et échanges : <https://www.ehess.fr/fr/mobilité-et-échanges>
- Aides à la mobilité : [ehess.fr/fr/aides-mobilite](https://www.ehess.fr/fr/aides-mobilite)

## PRIX ET DISTINCTIONS

### *Prix de thèse*

Chaque année, l'EHESS distingue une thèse soutenue au cours de l'année précédente par un prix d'un montant de 3 000 €. Les candidatures sont présentées par les directeurs de thèse.

### *Prix du mémoire de diplôme de l'École*

Chaque année est décerné un « Prix du diplôme de l'EHESS » d'un montant de 1 500 €. Les candidatures doivent être présentées par les directeurs des mémoires adoptés au titre de l'année concernée.

Pour plus d'information sur ces offres, s'adresser au service de la scolarité auprès de :

✉ [diplome@ehess.fr](mailto:diplome@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 35

### *Prix de la Chancellerie*

Des prix portant le nom de « Prix solennels de la Chancellerie » et d'un montant unitaire de 10 000 € sont décernés à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année civile qui précède la date de l'appel d'offres, dans une université de la région Île-de-France, et également à l'EHESS, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, à l'École pratique des hautes études, à l'Institut d'études politiques de Paris, au Muséum national d'histoire naturelle et à l'École des Chartes. Les dossiers de candidature font l'objet d'une première sélection au niveau de l'établissement.

# INSERTION PROFESSIONNELLE

## COLLÈGE DOCTORAL PSL

Le Collège doctoral propose aux doctorants de PSL une large gamme de formations à vocation professionnalisante (emploi, carrière, communication, management...).

Pour consulter le catalogue des formations : <http://www.adum.fr/script/formations.pl?site=PSL>

## CONVENTIONS INDUSTRIELLES DE FORMATION PAR LA RECHERCHE (CIFRE)

Ces conventions d'une durée maximale de trois ans entre l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie) et un organisme employeur sont cofinancées par l'ANRT. Elles permettent à un jeune doctorant de financer sa thèse tout en travaillant dans un cadre professionnel lié à ses recherches. L'entreprise signe un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée. C'est à l'étudiant de faire les démarches pour trouver l'entreprise qui pourra l'employer. L'ANRT organise chaque année des forums d'information et diffuse sur son site des appels d'offres à consulter : <http://www.anrt.asso.fr/>

Pour plus d'informations, contacter le service de l'École doctorale :

✉ Bureau A8\_40 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ☎ [ecole.doc@ehess.fr](mailto:ecole.doc@ehess.fr) 📞 01 49 54 25 22

## STAGES EN ENTREPRISE

Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle de 6 mois maximum.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation (200 h minimum d'enseignement au cours de l'année universitaire) peuvent obtenir une convention de stage.

Tout stage doit faire obligatoirement l'objet d'une convention :

✉ Bureau A8\_37 – 54, bd Raspail – 75006 Paris ☎ [conventiondestage@ehess.fr](mailto:conventiondestage@ehess.fr)

---

## **STAGES ERASMUS +**

---

Les stages Erasmus + doivent se dérouler dans une entreprise/université/association... d'un des pays participants au programme Erasmus (28 États membres de l'Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie). Ils doivent obligatoirement avoir une durée supérieure à 2 mois (60 jours au total) et inférieure à 12 mois. Le programme Erasmus + apporte un financement fixé en fonction de la destination.

Une plateforme dédiée aux stages en Europe est disponible pour vous aider à trouver un stage : <http://erasmusinter.org>.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/stages-et-lectorats-letranger> ou contacter le SIMI : ✉ Bureau A9\_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr)

---

## **STAGES DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

---

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères offre aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage dans son administration centrale (à Paris ou à Nantes) ou à l'étranger.

En France, le stagiaire est accueilli dans une de ses directions : politique, géographique, stratégique, juridique, de la mondialisation, etc.

À l'étranger, il effectue son stage dans une mission diplomatique (chancellerie politique, service de presse, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire) ou un poste consulaire.

Les offres sont présentes sur le site de la Bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP). Tout étudiant qui souhaite effectuer un stage proposé par le MEAE doit s'adresser auprès du service de l'information et de la mobilité internationale, après avoir obtenu l'accord de son tuteur. Une fois l'accord du tuteur présenté au SIMI, un code vous permettant de candidater en ligne vous sera communiqué.

Plus d'information : <https://www.ehess.fr/fr/stages-et-lectorats-letranger> ou contacter le SIMI : ✉ Bureau A9\_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr)

---

## **LECTORAT/ASSISTANAT CIEP**

---

Le CIEP (<http://www.ciep.fr/>) permet à des étudiants de master/docteurat d'effectuer une année à l'étranger en tant qu'assistants de langues ou lecteurs. Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois. Ils secondent le ou les professeur(s) de français (pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur, initiation à la civilisation et la culture françaises, participation à diverses activités éducatives de l'établissement, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le SIMI :

✉ Bureau A9\_07 – 54, bd Raspail – 75006 Paris 📧 [simi@ehess.fr](mailto:simi@ehess.fr)

## DOCUMENTATION

Les équipes et les centres de recherche de l'EHESS implantés à Paris, Lyon, Marseille et Toulouse possèdent en propre ou en partenariat de riches fonds documentaires spécialisés, organisés en bibliothèques et centres de documentation, accueillant étudiants et chercheurs. Ils sont placés sous la responsabilité de professionnels qui assurent une politique documentaire étroitement associée aux recherches en cours et qui se retrouvent régulièrement au sein d'un groupe de réflexion, le GDBE (Groupe des documentalistes et bibliothécaires de l'EHESS). Par ailleurs, le service des archives de l'EHESS est responsable de la collecte et de la gestion des archives institutionnelles et scientifiques de l'établissement.

La rubrique **Ressources et savoirs** (<https://www.ehess.fr/fr/documentation-et-collections>) du site de l'EHESS vous donne accès à la présentation des ressources documentaires de l'établissement et à leurs modalités de consultation : bibliothèques et catalogues, archives, archives ouvertes, ressources électroniques et audiovisuelles.

À Lyon, le centre de documentation du CIHAM – Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (<http://ciham.ish-lyon.cnrs.fr/centre-documentation>) offre à la consultation un fonds de plus de 7 000 ouvrages.

À Marseille, le Centre de documentation en sciences sociales ([www.vcharite.univ-mrs.fr/cdss.html](http://www.vcharite.univ-mrs.fr/cdss.html)) met à disposition des étudiants, en accès direct, un fonds de 15 750 monographies et une importante collection de revues (111 abonnements en cours). Le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie ([www.pacific-credo.fr/index.php/fr/centre-de-documentation](http://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/centre-de-documentation)) propose plus de 12 000 documents (ouvrages, thèses, périodiques), références de haut niveau spécialisées sur l'anthropologie océanienne.

À Toulouse, le centre de documentation du laboratoire TRACES – Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (<http://traces.univ-tlse2.fr/>) – est constitué d'un fonds d'environ 19 000 documents. Par ailleurs, le centre de documentation du LISST-Centre d'anthropologie sociale (<http://lisst.univ-tlse2.fr/accueil/documentation/centres-de-documentation/>) compte près de 6 000 ouvrages et plusieurs milliers de documents : revues, travaux universitaires et rapports de recherche en anthropologie et en ethnologie.

Les étudiants de l'EHESS ont également accès aux bibliothèques universitaires et sont accueillis dans les bibliothèques des établissements membres de la Comue Paris Sciences et Lettres.

Les étudiants de l'EHESS ont accès au prêt d'ouvrages de la bibliothèque de la FMSH (1<sup>er</sup> étage, 54 bd Raspail 75006 Paris). La salle de lecture est réservée aux doctorants et aux chercheurs. Les étudiants en master bénéficient du prêt à domicile.

## **BIBLIOTHÈQUES**

### *Aires culturelles*

#### ■ **CASE Centre Asie du Sud-Est – Bibliothèque – Fonds Archipel**

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contact : Hélène Poitevin-Blanchard, 📧 [helene.poitevin-blanchard@ehess.fr](mailto:helene.poitevin-blanchard@ehess.fr)

☎ 01 53 70 18 21

#### ■ **CECMC Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine – Bibliothèque**

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contacts : 📧 [bibchine@ehess.fr](mailto:bibchine@ehess.fr) Monique Abud ☎ 01 53 70 18 70 et Wang Ju ☎ 01 53 70 18 27

#### ■ **CEIAS Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud – Bibliothèque**

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contacts : Marielle Morin 📧 [binde@ehess.fr](mailto:binde@ehess.fr) ☎ 01 53 70 18 79

#### ■ **CENA Centre d'études nord-américaines – Bibliothèque**

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Secrétariat du CENA 📧 [cena@ehess.fr](mailto:cena@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 88

#### ■ **CERCEC Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen – Bibliothèque**

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Krystyna Frank 📧 [krystyna.frank@ehess.fr](mailto:krystyna.frank@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 88 et Dmitri Gouzévitch

📧 [dmitri.gouzevitch@ehess.fr](mailto:dmitri.gouzevitch@ehess.fr)

#### ■ **CERCEC – Iconothèque russe et soviétique**

✉ Bureau 12 – 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Marie-Hélène Mandrillon 📧 [marie-helene.mandrillon@ehess.fr](mailto:marie-helene.mandrillon@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 17

#### ■ **CRBC Centre de recherches sur le Brésil contemporain – Fonds documentaire**

✉ 54, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Secrétariat du CRBC ☎ 01 49 54 20 85

■ **CRC Centre de recherches sur la Corée**

– **Service de documentation**

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris

Contacts : Eun-joo Carré-Na ☎ [eun-joo.carre-na@ehess.fr](mailto:eun-joo.carre-na@ehess.fr) ☎ 01 53 70 18 76

■ **CREDO – Marseille – Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie – Fonds pacifique**

✉ Maison Asie Pacifique – Aix-Marseille Université – 3, place Victor Hugo – 13003 Marseille

Accès : Campus St-Charles – Bâtiment LSH – Espace Yves Mathieu 2<sup>e</sup> étage

Contact : Judith Hannoun ☎ [judith.hannoun@univ-amu.fr](mailto:judith.hannoun@univ-amu.fr) ☎ 04 13 55 07 24

■ **CRJ Centre de recherches sur le Japon – Bibliothèque**

✉ Bureau 12 – 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Yasuko D'Hulst ☎ [yasuko.d-hulst@ehess.fr](mailto:yasuko.d-hulst@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 00

■ **CRLAO Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale – Bibliothèque**

✉ Maison de l'Asie – 22, av. du Président-Wilson – 75116 Paris/105, bd Raspail – 75006 Paris

Contacts : Michelle Abud ☎ [micabud@ehess.fr](mailto:micabud@ehess.fr) (Maison de l'Asie : lundi, mardi, jeudi)

☎ 01 53 70 18 64 – (105, bd Raspail : mercredi, vendredi)

■ **IMAF Institut des mondes africains (site Raspail) – Bibliothèque**

✉ BULAC – 65, rue des Grands-Moulins – 75013 Paris

Contact : Marine Defosse ☎ [marine.defosse@bulac.fr](mailto:marine.defosse@bulac.fr) ☎ 01 81 69 18 81

*Économie*

■ **Bibliothèque ENS-Jourdan – Sciences humaines et sociales**

✉ 48, bd Jourdan – 75014 Paris

Contact : Accueil ☎ 01 43 13 62 10

*Histoire*

■ **AnHiMA Anthropologie et histoire des mondes antiques**

– **Bibliothèque Gernet-Glotz**

✉ Galerie Colbert – 2, rue Vivienne – 75002 Paris

Contact : Marie Lerat ☎ [marie.lerat@cnrs.fr](mailto:marie.lerat@cnrs.fr) ☎ 01 47 03 84 14

■ **CAK Centre Alexandre-Koyré. Histoire des sciences et des techniques – Bibliothèque**

✉ 27, rue Damesme – 5<sup>e</sup> étage – 75013 Paris

Contact : Anabel Vazquez ☎ [anabel.vazquez@cnrs.fr](mailto:anabel.vazquez@cnrs.fr) ☎ 01 40 78 26 44



■ **CéSor Centre d'études en sciences sociales du religieux – Bibliothèque Alphonse-Dupront**

✉ 10, rue Monsieur-le-Prince – 75006 Paris  
Contact: Agnès Bastien ☎ [agnes.bastien@ehess.fr](mailto:agnes.bastien@ehess.fr) ☎ 01 53 10 54 35

■ **CESPRA Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron – Bibliothèque**

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris  
Contact: Élisabeth Dutartre-Michaut ☎ [elisabeth.dutartre@ehess.fr](mailto:elisabeth.dutartre@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 51

■ **CIHAM – Lyon – Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux – Centre de documentation**

✉ Institut des Sciences de l'Homme – Bât. C – 1<sup>er</sup> étage – Bureau n° 137N – 14, av. Berthelot – 69363 Lyon Cedex 07  
Contact: Marie du Halgouët (du lundi au jeudi) ☎ [marie.du-halgouet@ehess.fr](mailto:marie.du-halgouet@ehess.fr)  
☎ 04 72 72 65 78

■ **CRH-GAHOM Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval – Bibliothèque**

✉ INHA – 2, rue Vivienne – 75002 Paris  
Contact: Aline Debert ☎ [aline.debert@ehess.fr](mailto:aline.debert@ehess.fr) ☎ 01 47 03 84 36

■ **CRH Centre de recherches historiques**

■ **CRH-GAM Groupe d'archéologie médiévale – Bibliothèque Jean-Marie-Pesez**

■ **CRH-GEI Groupe d'études ibériques**

✉ Bureau A04\_15 – 54, bd Raspail – 75006 Paris  
Contact: Patricia Bleton ☎ [patricia.bleton@ehess.fr](mailto:patricia.bleton@ehess.fr) ☎ 01 49 54 23 67

■ **CRH-LaDéHiS Laboratoire de démographie et d'histoire sociales – Bibliothèque**

✉ Bureau B04\_02 – Salle de consultation B04\_01 – 54, bd Raspail – 75006 Paris  
Contacts: Francine Filoche ☎ [francine.bandern@ehess.fr](mailto:francine.bandern@ehess.fr) ☎ 01 49 54 25 88 et Maroula Sinarellis ☎ [marie.sinarellis@ehess.fr](mailto:marie.sinarellis@ehess.fr) ☎ 01 49 54 24 25

■ **TRACES – Toulouse – Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés – Centre de documentation**

✉ Maison de la Recherche, 4<sup>e</sup> étage, aile F – 5, allée Antonio Machado – 31058 Toulouse Cedex 9  
Contact: Stéphanie Delaguette ☎ [tracesdoc@univ-tlse2.fr](mailto:tracesdoc@univ-tlse2.fr) ☎ 05 61 50 36 86

*Anthropologie sociale, philosophie, psychologie, sociologie*

■ **CDSS – Marseille – Centre de documentation en sciences sociales de la Vieille-Charité**

✉ 2, rue de la Charité – 13002 Marseille

Contacts : Amel Bismuth ☎ [amel.bismuth@univ-amu.fr](mailto:amel.bismuth@univ-amu.fr) ☎ 04 91 90 36 36 et Emmanuelle Verge ☎ [emmanuelle.verger-polpre@univ-amu.fr](mailto:emmanuelle.verger-polpre@univ-amu.fr) ☎ 04 91 90 36 36

■ **CENJ Centre d'études des normes juridiques « Yann-Thomas » – Bibliothèque**

✉ 105, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Secrétariat du CENJ ☎ [cenj@ehess.fr](mailto:cenj@ehess.fr) ☎ 01 53 63 51 68

■ **CERMES3 Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société – Centre de documentation**

✉ Site CNRS – 7, rue Guy-Môquet – 94801 Villejuif Cedex

Contact : Karine Gay ☎ [karine.gay@vjf.cnrs.fr](mailto:karine.gay@vjf.cnrs.fr) ☎ 01 49 58 33 86

■ **CRAL Centre de recherches sur les arts et le langage – Fonds Ricœur**

✉ 96, bd Raspail – 75006 Paris / Institut protestant de théologie – 83, bd Arago – 75014 Paris

Contact : ☎ [fondsricoeur@iptheologie.fr](mailto:fondsricoeur@iptheologie.fr)

■ **IJN Institut Jean Nicod – Bibliothèque**

✉ École normale supérieure – Pavillon Jardin – 29, rue d'Ulm – 75005 Paris

Contact : Tassnim Lesguillon ☎ [tassnim.lesguillon@ens.fr](mailto:tassnim.lesguillon@ens.fr) ☎ 01 44 32 26 96

■ **LAS Laboratoire d'anthropologie sociale – Bibliothèque Claude-Lévi-Strauss**

✉ 3 rue d'Ulm – 75005 Paris

Contact : Sophie Assal ☎ [sophie.assal@college-de-france.fr](mailto:sophie.assal@college-de-france.fr)

■ **LISST-CAS – Toulouse – Centre d'anthropologie sociale – Centre de documentation**

✉ Bibliothèque universitaire centrale du Mirail – Espace Documentation Recherche – 2<sup>e</sup> étage Sud – 5, allées Antonio Machado – 31058 Toulouse Cedex 9

Contact : Bénédicte Bonnemason ☎ [benedicte.bonnemasson@ehess.fr](mailto:benedicte.bonnemasson@ehess.fr) ☎ 05 61 50 25 26

.....  
**LES ÉDITIONS DE L'EHESS**  
.....

Les Éditions de l'EHESS contribuent à mettre en œuvre la politique scientifique de l'École et constituent une vitrine de premier plan pour l'institution. La maison d'édition publie des textes novateurs

en sciences sociales, premiers ouvrages ou recherches confirmées, conduites au sein de l'EHESS ou venant d'horizons différents.

### *Travailler au projet intellectuel des sciences sociales*

Le catalogue des Éditions propose un fonds qui atteste un héritage scientifique prestigieux ; il s'accroît en moyenne d'une trentaine d'ouvrages par an. Il participe à la construction d'une interdisciplinarité active par des collections et revues qui traitent un vaste ensemble de thèmes en sciences sociales.

→ la voix des sciences sociales avec la collection « Audiographie », transcription de paroles inédites de grands penseurs ;

→ la collection d'intervention « Cas de figure », en ligne sur Open Edition Books ;

→ la collection « Contextes », en partenariat avec Vrin, croise savoirs philosophiques et sciences sociales ;

→ l'épistémologie des sciences sociales, à travers deux collections : « Enquête » et « Raisons pratiques » ;

→ la collection spécialisée dans la traduction des grands textes fondamentaux « EHESS-Translations » ;

→ les travaux de recherche fondamentale (collection « En temps & lieux ») ;

→ la collection « Hautes Études », en coédition avec Gallimard et le Seuil, accueille notamment les cours de Michel Foucault ;

→ la collection « L'histoire et ses représentations » interroge la place des images dans la recherche historique ;

→ « Grief », en partenariat avec Dalloz, offre une place à la réflexion et la polémique à la charnière des mondes du droit et de la sociologie ;

→ la collection « Mètis. Anthropologie des mondes grecs » ;

→ la collection « Purushartha. Sciences sociales en Asie du Sud » étudie l'Asie du Sud à la lumière des sciences de l'homme.

Les Éditions de l'EHESS publient également **huit revues** de rayonnement international : *Annales HSS*, *Archives de sciences sociales des religions*, *Cahiers d'Études africaines*, *Cahiers du monde russe*, *Études rurales*, *Histoire & Mesure*, *L'Homme*, *Techniques & Culture*. Elles sont **consultables en ligne**, notamment sur [revues.org](http://revues.org) et sur [cairn.info](http://cairn.info), tous deux **accessibles depuis l'ENT de l'EHESS** (voir plus bas la rubrique : « ENT »). Les numéros anciens se trouvent en libre accès sur [persee.fr](http://persee.fr) et sur [JSTOR](http://JSTOR). Les *Annales* en ligne sont, en fran-

çais et en anglais, disponibles sur Cambridge Core, le site de Cambridge University Press, à partir de 2017.

Quatre publications peuvent retenir particulièrement l'attention des étudiants et les accompagner dans leur parcours de formation et de recherche à l'EHESS :

→ **La sociologie comme elle s'écrit. De Bourdieu à Latour** : à partir de comptes rendus d'ouvrages qui ont fait date, l'auteur Jean-Louis Fabiani propose un récit cohérent de la trajectoire de la discipline en France et aux États-Unis.

→ **Faire des sciences sociales. Critiquer • Comparer • Généraliser**, cette trilogie reflète la vitalité renouvelée de la recherche en sciences sociales.

→ **Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales** : établir le lien entre, d'un côté, une expérience – l'écriture de la thèse – par définition individuelle et de l'autre, le contexte institutionnel de la recherche, par définition collectif, dans lequel les doctorants se sentent souvent laissés pour compte : tel est l'enjeu de cet anti-manuel.

→ **Le tapuscrit** : comment assurer la préparation matérielle d'un texte de sciences humaines ? Comment présenter un manuscrit de la manière la plus efficace et faciliter la collaboration entre auteurs et éditeurs ?

Depuis l'automne 2015, les Éditions de l'EHESS déclinent la collection « En temps & lieux » en deux formats. Outre le format de référence qui demeure, nous proposerons certains livres dans un format plus compact destiné plus particulièrement au public étudiant. Il s'agit de se rapprocher du format que les éditeurs anglo-saxons désignent sous le nom de *Readers* ou *Companion books*.

### *Un éditeur engagé sur le front de l'internationalisation*



→ Une ouverture à des auteurs internationaux par la **publication de traductions** ;

→ Un accompagnement des auteurs et un travail constant de **prospection pour favoriser les traductions en langues étrangères de leurs ouvrages** ;

→ Un engagement réitéré en faveur de la **circulation internationale des travaux des sciences humaines et la pluralité des langues d'écriture** : appel aux doctorants et aux chercheurs à participer au travail du comité de veille à la traduction mis en place par les Éditions de l'EHESS.

### *Un acteur du débat public et interprofessionnel*

Au-delà de leur métier d'éditeur, les Éditions organisent des rencontres interprofessionnelles et des débats ouverts au public:

→ sur le monde contemporain, trois cycles: **Les Agendas du politique** (avec le labex Tepsis), **Lire la société** (avec la BPI du centre Pompidou); **Écrits Écran** (avec la Direction de l'image et de l'audiovisuel);

→ sur les enjeux de la circulation des savoirs, deux cycles: **Éditer**

CYCLE  
ÉDITER LES  
SCIENCES SOCIALES  
AUJOURD'HUI

**les sciences sociales aujourd'hui, À l'écoute des sciences sociales**, avec l'EHESS Marseille et la Bibliothèque départementale de Marseille.

III éditions  
**EHESS**

Éditions de l'EHESS • 105, bd Raspail • 75006 Paris

Tél. : 33 (0)1 44 07 08 89 • [editions@ehess.fr](mailto:editions@ehess.fr) • [www.editions.ehess.fr](http://www.editions.ehess.fr)

### **LES ARCHIVES OUVERTES ET HAL**

HAL (Hyper article en ligne) a été créé par le CNRS en 2001 dans le cadre du mouvement pour le libre accès aux résultats de la recherche. C'est un site où les chercheurs auto-archivent leurs travaux pour en optimiser la visibilité, l'accessibilité et la rapidité de diffusion. L'accès aux textes ou à la référence des documents est libre et gratuit, HAL est une archive ouverte pour toute la communauté scientifique française: c'est un immense réservoir numérique, ratissé par les moteurs de recherche comme Isidore, Google Scholar ou les autres moteurs de recherche spécialisés.

HAL se décline en collections. Pourront principalement intéresser les étudiants de l'EHESS:

- **HAL-SHS** (Hyper article en ligne – Sciences de l'homme et de la société);

- **MédiHAL** (archive ouverte de photographies et d'images scientifiques);

- **TEL** (thèses en ligne): les étudiants y auto-archivent leurs thèses.

Développé par le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe), unité du CNRS créée en 2000, le serveur TEL (pour « thèses en ligne ») est un environnement particulier de HAL (pour « hyperarticle en ligne »), archive ouverte de dépôt de travaux scientifiques en libre accès. Il ne s'agit pas de ce que l'on appelle communé-

ment un « dépôt électronique » de thèse, remplaçant le dépôt papier de plus en plus utilisé par les universités, mais d'un « auto-archivage » et d'une mise à disposition de tous d'une thèse (ou d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches) par son auteur.

**Des archives HAL-EHESS et TEL-EHESS ont été mises en place en 2011. Vous pouvez y consulter des travaux de chercheurs ou de doctorants affiliés à l'EHESS.**

Certains centres de l'EHESS ont aussi des collections comme l'Institut Jean-Nicod (IJN), l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC), le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), le Centre Alexandre-Koyré. Histoire des sciences et des techniques (CAK), etc. Il existe également des collections constituées autour de projets de recherche financés par le Conseil européen de la recherche (ERC) ou l'Agence nationale de la recherche (ANR). Une liste des archives de tous les centres de l'EHESS est disponible sur le site de l'EHESS, rubrique « Ressources et savoirs ».

Les étudiants qui souhaitent déposer leur thèse dans TEL trouveront les informations utiles auprès du bureau des soutenances de thèses ([these@ehess.fr](mailto:these@ehess.fr))

- Vous pouvez suivre les dépôts sur HAL-EHESS en vous abonniant au compte [@HALEHESS](https://twitter.com/HALEHESS) ou en le consultant librement à l'adresse [https://twitter.com/EHESS\\_HAL](https://twitter.com/EHESS_HAL)

- Vous pouvez poser des questions concernant HAL-EHESS en écrivant à [archivesouvertes@ehess.fr](mailto:archivesouvertes@ehess.fr)

## ..... **ARCHIVES** .....

Le service des archives est chargé de la collecte du traitement et de la gestion des archives institutionnelles et scientifiques de l'EHESS. Il accueille principalement un public de chercheurs et d'étudiants, mais reste accessible à tous. Les lecteurs peuvent consulter notamment :

- La collection des Annuaires, brochures des formations et affiches de l'EHESS (comptes rendus des cours et conférences, répertoires des centres),
- Les archives administratives,
- Les archives des centres de recherche,
- Les fonds d'archives personnelles de chercheurs.

Ce volume de près de 3 kilomètres linéaires éclaire l'histoire scientifique et institutionnelle de la recherche en sciences humaines et sociales après la seconde guerre mondiale.

Une partie des fonds a été versée aux Archives nationales où ils sont consultables (modalités: <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/>). En salle de lecture de l'EHESS, la communication des archives se fait après inscription. En raison d'un nombre de places limité et de la conservation hors-site d'archives, il est indispensable de prendre rendez-vous. D'autant que certains documents nécessitent une autorisation des services ou des ayants droit.

Pour en savoir plus: <https://www.ehess.fr/fr/archives-lehess>

La salle de consultation des archives est ouverte au public, les lundis et mercredis de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 00 ☒ 96, bd Raspail – 75006 Paris

Contact: [service.archives@ehess.fr](mailto:service.archives@ehess.fr) ☎ 01 53 63 56 22

## RESSOURCES AUDIOVISUELLES

Consciente que le recours à l'image, tant comme source de recherche que comme discours, occupe une place de plus en plus importante dans la production scientifique en sciences sociales et humaines, la Direction de l'image et de l'audiovisuel a pour mission d'inciter, d'accompagner, de coordonner et de structurer les activités dans ce domaine et d'être à l'écoute de toutes celles et de tous ceux qui, de plus en plus nombreux, explorent le champ de l'image et du son dans leurs travaux et dans leurs réflexions.

---

### **ASSISTANCE TECHNIQUE ET PRÊT DE MATÉRIEL**

---

La Direction de l'image et de l'audiovisuel propose une assistance technique aux étudiants pour le montage et la postproduction des documents audiovisuels réalisés dans le cadre de leurs recherches. La Direction dispose également de matériel audiovisuel (petites caméras, micros, enregistreurs, etc.) pouvant faire l'objet d'un prêt de courte durée. Des formations rapides au maniement du matériel et à la prise de vue peuvent être dispensées à cette occasion. Toute demande de ce type doit être adressée à Bénédicte Barillé ([benedicte.barille@ehess.fr](mailto:benedicte.barille@ehess.fr)) en explicitant clairement le projet de recherche qui sous-tend la démarche audiovisuelle. Le soutien apporté par la Direction dans la réalisation d'un document audiovisuel pourra donner lieu à une convention de coproduction

---

### **VIDÉOTHÈQUE**

---

La vidéothèque met à la disposition des étudiants et des chercheurs un fonds de films (environ 1 500 documents), pour la plupart des



films documentaires, mais également des captations de séminaires, de colloques et un fonds d'imprimés, composé d'ouvrages, d'articles traitant du cinéma et plus généralement de l'image animée, comme objet d'étude ou dans leurs relations avec les sciences sociales. Les films proposés sont principalement des documentaires en sciences sociales avec une prédominance de films ethnographiques et anthropologiques, mais aussi sociologiques, historiques, biographiques. Depuis 2012, la Société française d'anthropologie visuelle (SFAV) est accueillie par la vidéothèque de l'EHESS. La collection (fonds de l'EHESS et de la SFAV) et la base de données sont consultables sur place uniquement; aucun emprunt n'est possible. Ces documents audiovisuels sont principalement inscrits sur des supports VHS et DVD. La Direction est actuellement en train d'étendre la collecte afin de constituer une vidéothèque reflétant l'histoire du documentaire dans toute sa diversité.

[www.ehess.fr/fr/ressources-audiovisuelles](http://www.ehess.fr/fr/ressources-audiovisuelles)

La consultation des documents s'effectue uniquement sur rendez-vous

✉ Direction de l'image et de l'audiovisuel – 96, bd Raspail – 75006 Paris

Contact : Bénédicte Barillé ☎ 01 71 7032 79 ✉ [benedicte.barille@ehess.fr](mailto:benedicte.barille@ehess.fr)

---

## **VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE**

---

L'EHESS s'est engagée dans la pérennisation et la promotion de ses activités scientifiques à travers les médias audiovisuels. Depuis novembre 2011, les productions audiovisuelles de l'EHESS sont hébergées sur Canal U, la vidéothèque numérique de l'Enseignement supérieur, en accès libre et gratuit. Cet outil interactif permet aux utilisateurs de créer leurs propres « chaînes » et de diffuser leurs analyses et commentaires.

La vidéothèque numérique de l'EHESS rassemble ainsi une pluralité de productions audiovisuelles : captations de manifestations scientifiques (colloque, débat, conférence, etc.), entretiens de chercheurs, objets multimédias, documentaires et courts-métrages d'étudiants réalisés dans le cadre de leur formation. Elle offre ainsi plus de 700 vidéos pluridisciplinaires, dont beaucoup sont téléchargeables en podcast audio.

Pour en savoir plus : [www.canal-u.tv/producteurs/ehess](http://www.canal-u.tv/producteurs/ehess)

# RESSOURCES INFORMATIQUES

La direction des systèmes d'information (DSI) met à disposition un ensemble d'outils numériques aux enseignants-chercheurs, étudiants et personnels administratifs et techniques de l'EHESS.

Pour toute demande d'information ou toute difficulté rendez-vous dans la rubrique « Assistance » de l'environnement numérique de travail (ENT, voir ci-dessous).

---

## COMPTES INFORMATIQUES

---

Tout étudiant inscrit à l'EHESS bénéficie de l'ouverture d'un compte informatique. Il permet de s'authentifier et d'accéder aux services numériques de la DSI. Les informations utiles vous seront communiquées par la scolarité à la fin de votre inscription. Le compte ne sera valide qu'après son **activation** *via* l'application web disponible à cette adresse : <http://ent.ehess.fr/activation>

---

## POURQUOI ACTIVER VOTRE COMPTE ?

---

Pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'EHESS, notamment :

- les services de la scolarité (téléchargement des formulaires et autres documents administratifs, réinscription en ligne, consultation de votre dossier étudiant) ;
- la plateforme d'enseignement en ligne où vos enseignants déposent des supports de cours et de séminaires (articles, bibliographies, informations utiles, etc.) ;
- le wifi, disponible dans tous les locaux parisiens de l'EHESS ;
- votre messagerie institutionnelle de la forme [prenom.nom@ehess.fr](mailto:prenom.nom@ehess.fr) qui servira de moyen de communication principal avec l'administration ;

- la liste de diffusion réservée aux étudiants ([etudiants@ehess.fr](mailto:etudiants@ehess.fr));
- les ressources documentaires numériques regroupant les abonnements aux périodiques, revues, encyclopédies, etc.;
- le stockage de documents où vous pourrez déposer vos fichiers en toute sécurité (sauvegardes régulières) et les synchroniser avec vos différents appareils.

**La messagerie institutionnelle doit être consultée régulièrement**; elle permet de recevoir des informations de nature pédagogique et administrative. Il s'agira notamment des appels à candidatures concernant les aides et les bourses auxquels vous pouvez être éligibles. En consultant régulièrement votre messagerie, vous serez en mesure de présenter vos dossiers dans les délais prescrits et, d'une manière plus générale, de vous tenir informés de la vie de l'établissement.

## **SALLE INFORMATIQUE**

À Paris, une salle équipée d'ordinateurs avec Internet est mise à la disposition des étudiants inscrits à l'EHESS ayant activé leur compte informatique.

Adresse: ☒ 105, bd Raspail (à l'entresol) – 75006 Paris

Horaires du lundi au vendredi:

– de 9 h à 20 h, du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> juillet;

– de 9 h à 18 h du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et pendant les vacances scolaires.

Les utilisateurs sont autorisés à imprimer et à scanner des documents en quantité limitée, il est demandé de fournir le papier nécessaire.

## **ACCÈS WIFI**

L'EHESS a déployé un réseau Wifi dans ses principaux locaux parisiens (54, 96 et 105 bd Raspail). Ce réseau est accessible à tous les étudiants ayant activé leur compte informatique EHESS. Comme tous les services de la DSI il est accessible grâce au couple nom d'utilisateur/mot de passe du compte informatique.

---

## **L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

---

L'ENT est un portail web permettant d'accéder à l'ensemble des services numériques mis à la disposition des étudiants et des personnels. Il est accessible de n'importe quel ordinateur connecté à internet et offre un environnement sécurisé et personnalisé accessible grâce au couple nom d'utilisateur/mot de passe du compte informatique.

**Accès à l'ENT :** <http://ent.ehess.fr>

### **Comment se connecter ?**

Depuis la page d'accueil de l'ENT, cliquez sur le bouton « se connecter » en haut à droite de la fenêtre. Entrez les identifiants uniques (nom d'utilisateur + mot de passe) de votre compte informatique.

# VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante à l'EHESS implique, au-delà de la formation, la participation aux instances institutionnelles, associatives, syndicales ou citoyennes.

Andrea Benvenuto, maîtresse de conférences de l'EHESS, chargée de mission à la vie étudiante auprès du président, en lien étroit avec la direction des enseignements et de la vie étudiante, a pour rôle de faciliter les relations entre les étudiants, l'administration et les enseignants. Elle est également à l'écoute des demandes individuelles concernant les préoccupations quotidiennes liées à la vie étudiante.

Les délégués des masters, les représentants des étudiants auprès des centres de recherche et les représentants étudiants élus auprès des instances de l'EHESS (conseil d'administration, conseil scientifique, conseil de l'École doctorale, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), les syndicats et les associations d'étudiants sont également vos interlocuteurs.

Vous êtes les bienvenus sur RDV : Bureau Ag\_26 – 54, bd Raspail – 75006 Paris,  
✉ [mission-vie.etudiante@ehess.fr](mailto:mission-vie.etudiante@ehess.fr) Skype : [mission-vie.etudiante.ehess](https://www.ehess.fr/fr/vie-etudiante) ☎ 01 49 54 84 23  
<https://www.ehess.fr/fr/vie-etudiante>

---

## SE RETROUVER/TRAVAILLER

---

Au rez-de-chaussée du bâtiment dit Le Corbusier (96, bd Raspail 75006 Paris, à droite en entrant dans la cour) vous trouverez un espace de travail ainsi que le bureau de l'association et du syndicat étudiants.

Dans le même bâtiment, au 1<sup>er</sup> étage, un espace multifonctions (réunions, lecture, détente, ou activités promues par les étudiants) est également à votre disposition.

Ces espaces sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h (de 9 h à 19 h pendant les périodes de vacances universitaires) et le samedi de 9 h à 13 h.

Au 54, bd Raspail 75006 Paris vous pouvez accéder à :

- des espaces de travail pour les doctorants dans les centres de recherche ;
- des salles de co-travail situées aux 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages (salles A04\_32 et A06\_37) destinées aux différentes formes de travail « nomade ». Elles permettent de s'y rendre un temps limité pour travailler, lire ou encore organiser une petite réunion. Ces espaces ne sont ni des postes de travail régulier, ni des salles de séminaires, ni des lieux de restauration. Ils ne sont donc pas réservables ;
- l'espace de restauration (salle BS1\_37) converti en espace de travail accessible à tous les étudiants de 15h à 20h30 tous les jours, sauf les mercredis ;
- un espace de détente équipé de distributeurs situé au niveau des salles d'enseignement.

## ..... **S'ASSOCIER** .....

### *Association des étudiants de l'EHESS*

L'Association des étudiants de l'EHESS (AEHESS) a été fondée en 2009 avec un objectif simple : animer la vie étudiante à l'école. Elle a pour objectif de stimuler et entretenir la convivialité entre les étudiants, masterants et doctorants de toutes les formations.

À cet effet, l'association convie les étudiants à l'apéro du jeudi soir qui a lieu toutes les semaines de 18h30 à 21h dans l'espace étudiant, à des visites culturelles thématiques dans Paris le mardi soir ainsi qu'à des concerts et des expositions à des tarifs réduits grâce à des partenariats. L'association est aussi une plateforme qui soutient les initiatives étudiantes, scientifiques ou non, que ce soit pour organiser des colloques, des rencontres, des activités, des films, des expositions, des clubs. Concernant ces derniers, leur mise en place dépend des envies des étudiants exprimées à la rentrée (club poésie, club théâtre,...). Toutes les initiatives sont les bienvenues.

Pour aider les étudiants, notamment ceux venant de l'étranger, à s'acclimater à l'environnement parfois mystérieux de l'EHESS et répondre à leurs interrogations, des permanences sont organisées chaque semaine.

Les informations concernant les programmes des concerts, les horaires des permanences et les différentes activités sont transmises à la rentrée.

Contact: ✉ [ae.ehess@gmail.com](mailto:ae.ehess@gmail.com) – Facebook: [ae.ehess](https://www.facebook.com/ae.ehess)

### *Syndicats étudiants*

Le syndicat Solidaires étudiant.e.s EHESS, présent à l'EHESS depuis 1999 (d'abord sous le nom de Sud étudiant) regroupe des étudiant.e.s de master, de diplôme de l'École et des doctorant.e.s (financé.e.s ou non). Il a pour vocation de défendre l'ensemble des étudiant.e.s de l'école (syndiqué.e.s ou non), que ce soit dans les instances de l'école où il est présent (Conseil d'administration, Conseil de l'école doctorale) ou dans les mobilisations locales ou nationales dans lesquelles il s'inscrit. Les objectifs du syndicat sont: l'amélioration des conditions d'études (accès à une bibliothèque, intégration dans les laboratoires); l'amélioration des conditions de vie (développement de l'action sociale, lutte contre les discriminations); le soutien aux étudiant.e.s étranger.e.s (notamment dans la demande de renouvellement de visa); le soutien aux étudiant.e.s salarié.e.s; la défense des étudiant.e.s en conflit avec leur tuteur/tutrice. Solidaires étudiant.e.s EHESS est attaché à un mode de fonctionnement démocratique, et défend la possibilité pour les étudiant.e.s de l'École de peser dans les décisions prises par l'administration de l'EHESS.

**Permanence: tous les jeudis de 12 h à 14 h**, local associatif, 96, bd Raspail

Contact: ✉ [contact.solidaires.ehess@gmail.com](mailto:contact.solidaires.ehess@gmail.com)

Facebook: [Solidaires Étudiant.e.s EHESS](https://www.facebook.com/Solidaires-Etudiant.e.s-EHESS)

Site: <https://solidairesehess.wordpress.com>

### *Alumni*

L'EHESS a entrepris la structuration et le développement de son réseau d'alumni en France et à l'international. Les objectifs de ce réseau, qui intéressent directement les étudiants, sont multiples: maintenir et resserrer les liens au sein de la communauté des membres et amis de l'EHESS, notamment entre anciens et futurs diplômés; renouer et entretenir les liens avec les anciens étudiants étrangers, afin de favoriser l'émergence d'antennes internationales de la communauté EHESS; faciliter l'insertion professionnelle de ses membres en leur apportant conseil, soutien et relations; valoriser les diplômés de l'EHESS et les qualifications acquises à l'EHESS hors du monde académique. Le réseau organise par exemple un cycle

de rencontres régulières entre alumni et étudiants, autour des trajectoires professionnelles, et contribue à une lettre d'information trimestrielle.

Les alumni se sont réunis en association, depuis 2012. Les nouveaux diplômés peuvent adhérer gratuitement à l'association EHESS Alumni la première année. Pour les autres, le montant minimum de la contribution s'élève à 15€.

N'hésitez pas à prendre contact, à poser des questions et à contribuer par toute suggestion nouvelle au développement du réseau.

Contact :  [contact@alumni-ehess.fr](mailto:contact@alumni-ehess.fr)

## ..... **SE LOGER** .....

### *PSL HOUSING: une plateforme dédiée au logement*

Étudiant ou futur étudiant de l'EHESS vous pouvez utiliser la plateforme de l'École dédiée au logement pour :

- trouver une location en France et à l'international;
- trouver votre(vos) colocataire(s) en France et à l'international;
- trouver/proposer une sous-location en France et à l'étranger;
- trouver une chambre temporaire en France et à l'international.

Connexion à la plateforme <https://pslhousing.ehess.fr>

▪ Déjà étudiants : cliquez sur « Connexion étudiant » puis sur « Connexion avec l'ENT »

▪ Nouveaux étudiants : activez votre compte informatique (cf. p.64);

▪ Étudiants internationaux : créez un compte avec votre adresse mail personnelle puis entrez la clé d'inscription HOUSINGEHESS.

Contact : [logement.pslhousing@univ-psl.fr](mailto:logement.pslhousing@univ-psl.fr)

### *Les résidences universitaires*

**Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)** proposent aux étudiants des chambres meublées en résidence universitaire. Le CROUS dispose ainsi de 36 résidences universitaires à Paris. Des logements meublés plus vastes (de type T1 ou supérieur) sont proposés par certains CROUS. Les places en résidence sont attribuées sur critères sociaux après examen du



dossier de chaque candidat. La chambre d'étudiant au CROUS coûte environ 180 € déduction faite de l'Aide personnalisée au logement (APL) accordée par la Caisse d'allocation familiale (voir ci-dessous).

La demande d'un logement géré par les CROUS se fait en constituant un « Dossier social étudiant » entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante.

**À noter :** le dossier social étudiant est le document unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

Pour tout renseignement, contacter le service logement, ouvert de 9 h à 12 h (sauf vendredi) :

✉ rdc du bâtiment Sarrailh – 39, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (RER B Port-Royal)

☎ 01 40 51 36 12 📧 [logement@crous-paris.fr](mailto:logement@crous-paris.fr).

Voir également : [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr), [www.crous-aix-marseille.fr](http://www.crous-aix-marseille.fr), [www.crous-toulouse.fr](http://www.crous-toulouse.fr)

**La Cité internationale Universitaire de Paris** regroupe un ensemble de résidences universitaires spécialement destinées aux étudiants et chercheurs internationaux. Elle est située dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris entre la porte de Gentilly et la porte d'Orléans. Cette fondation accueille au sein de ses 40 maisons près de 6 000 étudiants, chercheurs, artistes et sportifs de haut niveau du monde entier.

Voir le site de la CIUP : <http://www.ciup.fr/>

Faire une demande de logement à la CIUP : <http://www.ciup.fr/maisons/demande-logement/>

### *Les foyers*

Il existe un certain nombre de foyers à Paris qui ne dépendent pas du CROUS mais qui sont compatibles avec les aides au logement telles que l'APL (voir ci-dessous).

Vous trouverez sur les sites suivants, des listes de foyers étudiants et de foyers de jeunes :

■ le site de L'Association des résidences et des foyers de jeunes (ARFJ)  
<http://www.arfj.asso.fr/wp-content/uploads/2016/02/ARFJ-liste-foyers-adherents-20160211.pdf>

■ le site de L'Union nationale des maisons d'étudiants (UNME)  
<http://www.unme-asso.com/VillesUNME/Paris.html>

### *Les locations privées*

Le locatif dit « privé » regroupe l'ensemble des logements mis en location par des propriétaires sur le marché de l'immobilier. Pour trouver ces logements, on peut regarder dans les petites annonces des journaux ou bien encore faire appel à une agence immobilière.

Il existe traditionnellement deux types de logements dans le locatif privé : les logements dits « vides » (non meublés) et les logements « meublés » qui comportent un minimum de fournitures évitant ainsi de venir avec ses propres meubles (tables, chaises, canapé, lit, etc.).

La signature d'un contrat de location (appelé « bail ») est généralement nécessaire et fortement recommandée.

### *Garants et cautions*

Pour « garantir » que les loyers seront bien payés, les agences et propriétaires demandent souvent la « caution d'un tiers », également appelé « garant » : il s'agit d'une personne physique ou morale qui s'engage aux côtés du locataire lors de la signature du bail. Cette « caution » s'engage à payer les loyers si le locataire ne les paye pas.

Pour les étudiants qui sont dépourvus de garants personnels, le dispositif « La Clé » (Caution Locative Étudiante) est une garantie de l'État permettant de faciliter l'accès à un logement. Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité au dispositif et sur son fonctionnement : <http://www.lokaviz.fr/n/a-qui-s-adresse-la-cle/n:473>

Pour effectuer une demande « La Clé », vous devez préalablement créer un compte sur le portail vie étudiante ([www.portail-vie-etudiante.fr](http://www.portail-vie-etudiante.fr)), puis compléter votre dossier en ligne dans la rubrique CLE de ce même site, en lien avec le site Lokaviz.

**Les étudiants étrangers peuvent également bénéficier de ce dispositif.**

### *Les aides au logement*

La Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement : l'Allocation logement à caractère social (ALS), l'Aide personnalisée au logement (APL) ou encore l'Allocation logement à caractère familial (ALF). L'allocation de logement peut être attribuée aux locataires, colocationnaires ou sous-locataires d'un logement meublé ou non meublé, d'une chambre chez des particuliers, d'un hôtel, d'un foyer ou d'une résidence universitaire. Les étudiants étrangers peuvent également en bénéficier. Le montant de l'aide est calculé en fonction des ressources, de la situation familiale, de la nature du logement, du lieu de résidence et du montant du loyer.

Une simulation peut être effectuée sur le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubrique « étudiant »)

Il existe plusieurs types d'allocations de logement :

▪ **L'ALS, allocation logement à caractère social**: attribuée quel que soit le type de logement, du moment que l'on est locataire. Il s'agit de l'aide au logement la plus couramment attribuée aux étudiants. **À noter**: tous les étudiants logés dans les résidences universitaires du CROUS ont droit à l'ALS.

▪ **L'APL, aide personnalisée au logement**: pour bénéficier de l'APL (dont le montant est supérieur à celui de l'ALS), il faut être locataire d'un logement qui fait l'objet d'une convention entre son propriétaire et l'État (c'est le cas de certaines résidences étudiantes privées et de certaines résidences du CROUS). Cette aide est versée directement au propriétaire, qui la déduit du montant du loyer. Si l'on a droit à l'APL, on ne peut recevoir l'ALS. Les étudiants logés dans certaines résidences du CROUS peuvent en bénéficier. Les démarches sont à effectuer auprès du gestionnaire, dès leur arrivée. En général, les dossiers APL sont constitués à l'initiative du bailleur ou du gestionnaire. Mais la demande, du point de vue de la CAF, s'effectue sous la responsabilité de l'étudiant.

▪ **L'ALF, Allocation logement à caractère familial**: allocation spécifique pour ceux qui ont des enfants.

**Attention**: si vous avez moins de 25 ans, vous pouvez bénéficier de l'APL ou de l'ALS à titre personnel mais vos parents ne recevront plus les prestations familiales vous concernant. Pour déposer un dossier d'aide au logement, il convient de saisir le dossier en ligne sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubrique « Étudiants »). Il faut ensuite l'imprimer et l'envoyer par voie postale. Source: [www.etudiantdeparis.fr](http://www.etudiantdeparis.fr)

### *Sites à consulter*

- Le service Logement en ville du CROUS peut également servir d'intermédiaire entre les propriétaires et les étudiants pour la location de chambres, studios et de deux pièces; voir [www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr).
- Le site [www.etudiantdeparis.fr](http://www.etudiantdeparis.fr) propose des informations détaillées et utiles pour organiser la recherche d'un logement et lister les différentes structures qui proposent des logements pour étudiants.
- Un annuaire du logement étudiant propose les adresses des résidences étudiantes, des Cités U, des foyers, des agences immobilières spécialisées: [www.mapiaule.com/](http://www.mapiaule.com/)
- Interlogement: [www.inter-logement.com](http://www.inter-logement.com)
- Appart à partager: [www.appartager.com/](http://www.appartager.com/)
- Annonces de colocations: [www.colocation.fr](http://www.colocation.fr).

---

## SE RESTAURER

---

Situés à proximité des campus et des lieux d'études, les restaurants universitaires « Restos U » proposent à tous les étudiants des repas complets et équilibrés pour un tarif social de 3,25 €. Ce tarif est unique et applicable à tous les étudiants.

À proximité des 54/96/105, bd Raspail 75006 Paris se trouvent les restaurants universitaires :

- Mabillon ☒ 3, rue Mabillon – 75006 Paris ;
- Mazet ☒ 5, rue Mazet – 75006 Paris ;
- Bullier ☒ 39, av. Georges-Bernanos – 75005 Paris (RER B Port-Royal).

Plus d'informations : <https://www.crous-paris.fr/restauration/>

Pour Lyon, Marseille et Toulouse :

<https://www.crous-lyon.fr/restauration/>

<https://www.crous-aix-marseille.fr/restauration/restaurants-et-caferterias-universitaires/>

<https://www.crous-toulouse.fr/restauration/oumanger/>

La cafétéria au rez-de-chaussée du 54, bd Raspail 75006 Paris est accessible aux étudiants de l'EHESS à un tarif préférentiel.

---

## S'INFORMER/TROUVER DES INTERLOCUTEURS

---

### *Médiatrice à l'EHESS*

La médiatrice est à l'écoute du personnel et des étudiants de l'EHESS qui se trouvent en situation de conflit ou de tension au sein de l'institution. Elle est disponible pour explorer toutes pistes permettant de faciliter le dialogue et la résolution du conflit.

Nancy L. Green, directrice d'études de l'EHESS ~✉ [nancy.green@ehess.fr](mailto:nancy.green@ehess.fr)

### *Registre santé et sécurité au travail*










Le Registre de santé et de sécurité au travail est destiné à recueillir les observations et suggestions du personnel et des étudiants relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Tous les étudiants peuvent faire un signalement sur le registre disponible dans chaque implantation de l'EHESS (à l'accueil du bâtiment).

### ***Cellule de veille contre le harcèlement sexuel***

La cellule de veille et de lutte contre le harcèlement sexuel a pour mission d'écouter, d'informer et d'orienter les agents et étudiants se sentant victimes de harcèlement sexuel à l'EHESS. Les membres de la cellule pourront vous aider, uniquement si vous le souhaitez, à dénoncer les agissements dont vous avez été victime et à engager une procédure formelle, en faisant preuve de discrétion et en respectant la confidentialité des informations qui leur sont confiées.

Vous pouvez contacter [stopharcelement@ehess.fr](mailto:stopharcelement@ehess.fr) ou vous adresser à l'un de ses membres :


Stéphane Baciocchi  [stephane.baciocchi@ehess.fr](mailto:stephane.baciocchi@ehess.fr); Isabelle Backouche  [isabelle.backouche@ehess.fr](mailto:isabelle.backouche@ehess.fr); Mehdi Benayada  [m.benayada@gmail.com](mailto:m.benayada@gmail.com); Elsa Boulet  [elsa.boulet@laposte.net](mailto:elsa.boulet@laposte.net); Joëlle Caugnon  [joelle.caugnon@ehess.fr](mailto:joelle.caugnon@ehess.fr); Marion Dupuis  [marion.dupuis@ehess.fr](mailto:marion.dupuis@ehess.fr); Nebiha Guiga  [nebiha.guiga@free.fr](mailto:nebiha.guiga@free.fr); Michel Naepels  [michel.naepels@ehess.fr](mailto:michel.naepels@ehess.fr); Sylvie Steinberg  [sylvie.steinberg@ehess.fr](mailto:sylvie.steinberg@ehess.fr)

### ***Assistantes sociales***

**Pour tout étudiant :**

Anne Lacroix, assistante sociale au CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) : ☎ 01 40 51 3771.

**Pour les étudiants salariés de l'EHESS :**

Valérie Macquet, assistante sociale :  [macquet@mnhn.fr](mailto:macquet@mnhn.fr)

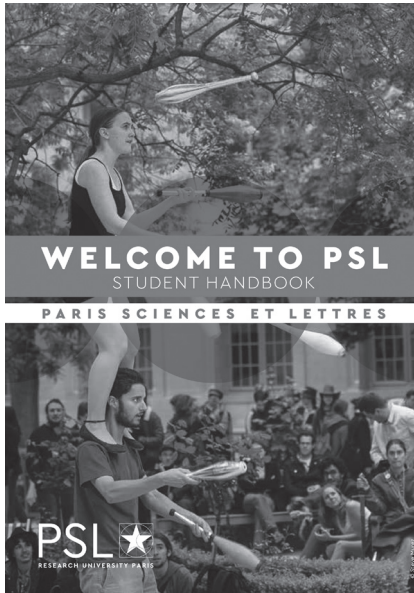
### ***Liens utiles***

- **ANDES** : association nationale des docteurs : [www.andes.asso.fr/](http://www.andes.asso.fr/)
- **Portail pour les étudiants** : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)
- **Cité des métiers** : [www.universcience.fr/fr/cite-des-metiers/](http://www.universcience.fr/fr/cite-des-metiers/)
- **Collectif de lutte anti-sexiste et contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES)** : [clasches.fr](http://clasches.fr)

# INTERNATIONAL STUDENTS

## STUDENT HANDBOOK

Welcome to PSL



<http://collegedoctoral.univ-psl.fr/wp-content/uploads/2016/11/PSL-livret-accueil-etudiants-en.pdf>

## USEFUL LINKS

- <http://www.siumpps.parisdescartes.fr/wp-content/uploads/sites/8/2015/04/Foreign-students.pdf>
- [www.etudiantdeparis.fr/](http://www.etudiantdeparis.fr/)

## SIGLES ET ACRONYMES

ABES .....	Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
AHESS .....	Association des étudiants de l'EHESS
AHLoMA .....	Anthropologie historique du long Moyen Âge
ALF .....	Allocation logement à caractère familial
ALS .....	Allocation logement à caractère social
AMI DOC .....	Aide à la mobilité internationale des doctorants
AMIE .....	Aide à la mobilité internationale des étudiants
AMO .....	Asie méridionale et orientale
ANDES .....	Association nationale des docteurs
AnHiMA .....	Anthropologie et histoire des mondes antiques
ANR .....	Agence nationale de la recherche
ANRT .....	Association nationale de recherche technique
APE .....	Analyse et politique économiques
APL .....	Aide personnalisée au logement
ARFJ .....	Association des résidences et des foyers de jeunes
BAPU .....	Bureau d'aide psychologique universitaire
BIEP .....	Bourse interministérielle de l'emploi public
CADIS .....	Centre d'analyse et d'intervention sociologiques
CAF .....	Caisse d'allocations familiales
CAK .....	Centre Alexandre-Koyré
CAMS .....	Centre d'analyse et de mathématiques sociales
CAS .....	Centre d'anthropologie sociale
CASE .....	Centre Asie du Sud-Est
CCJ .....	Chine, Corée, Japon
CDD .....	Contrat [de travail] à durée déterminée
CDI .....	Contrat [de travail] à durée indéterminée
CDSS .....	Centre de documentation en sciences sociales
CECMC .....	Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine
CEHTA .....	Centre d'histoire et de théorie des arts
CEIAS .....	Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud
CEJ .....	Centre d'études juives
CEMI .....	Centre d'études des modes d'industrialisation
CEMS .....	Centre d'étude des mouvements sociaux
CENA .....	Centre d'études nord-américaines
CENJ .....	Centre d'études des normes juridiques
CeRAP .....	Centre de recherche sur l'Amérique pré-hispanique
CERCEC .....	Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen
CERMA .....	Centre de recherche sur les mondes américains
CERMES3 .....	Centre de recherche médecine, sciences, santé et société
CéSor .....	Centre d'études en sciences sociales du religieux
CESPRA .....	Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron
CESSP .....	Centre européen de sociologie et de science politique

CETOBaC .....	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques
CHSCT .....	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIEP .....	Centre international d'études pédagogiques
CIERA .....	Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne
CIF .....	Congé individuel de formation
CIFRE .....	Convention industrielle de formation par la recherche
CIHAM .....	Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux
CIRED .....	Centre international de recherche sur l'environnement et le développement
CIUP .....	Cité internationale universitaire de Paris
CLASCHES ....	Collectif de lutte antisexiste et contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur
CLÉ .....	Caution locative étudiante
CMH .....	Centre Maurice-Halbwachs
CNE .....	Centre Norbert-Elias
CNRS .....	Centre national de la recherche scientifique
CRAL .....	Centre de recherches sur les arts et le langage
CRBC .....	Centre de recherches sur le Brésil contemporain
CRH .....	Centre de recherche sur la Corée
CREDO .....	Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie
CRH .....	Centre de recherches historiques
CRIDF .....	Conseil régional Île-de-France
CRJ .....	Centre de recherche sur le Japon
CRLAO .....	Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale
CROUS .....	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSE .....	Centre de sociologie européenne
CV .....	Curriculum vitae
DEVE .....	Direction des enseignements et de la vie étudiante
DSE .....	Dossier social étudiant
DSI .....	Direction des systèmes d'information
DVD .....	Digital Versatil Disc
EAS .....	Ethnologie et anthropologie sociale
ECD .....	Étude comparative du développement
ECTS .....	European Credit Transfert System/Système européen de transfert de crédit
ED .....	École doctorale
EHESS .....	École des hautes études en sciences sociales
ENS .....	École normale supérieure
ENT .....	Environnement numérique de travail
ERC .....	European Research Council/Conseil européen de la recherche
ERHIMOR .....	Équipe de recherches pour l'histoire du monde rural
ESOPP .....	Études sociales et politiques des populations, de la protection sociale et de la santé



ESPCI .....	École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
FMSH .....	Fondation Maison des sciences de l'homme
GAM .....	Groupe d'archéologie médiévale
GDBE .....	Groupe des documentalistes et bibliothécaires de l'EHESS
GEI .....	Groupe d'études ibériques
GGH-TerRes ..	Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés
GIP .....	Groupement d'intérêt public
GPS .....	Genres, politique et sexualité
GRAC .....	Groupe de recherche apprentissage et contexte
GREQAM .....	Groupe de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille
GRHEN .....	Groupe de recherche sur l'histoire de l'environnement
GRIDL .....	Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire
HAL .....	Hyperarticle en ligne
HDR .....	Habilitation à diriger des recherches
HSTS .....	Histoire des sciences, technologies, sociétés
IBPC .....	Institut de biologie physico-chimique
IIAC .....	Institut interdisciplinaire d'anthropologie du monde contemporain
IISMM .....	Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman
IJN .....	Institut Jean-Nicod
IMAF .....	Institut des mondes africains
IMM .....	Institut Marcel-Mauss
INRIA .....	Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSERM .....	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD .....	Institut de recherche pour le développement
IRIS .....	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux : sciences sociales, politique, santé
JSTOR .....	Journal Storage
LaDéHiS .....	Laboratoire de démographie et d'histoire sociales
LAHIC .....	Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture
LAIOS .....	Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales
LAS .....	Laboratoire d'anthropologie sociale
LAUM .....	Laboratoire d'anthropologie urbaine
LIAS .....	Linguistiques, anthropologie, sociolinguistique
LIER .....	Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités
LISST .....	Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires
LMDE .....	La mutuelle étudiante
LSCP .....	Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques
LSF .....	Langue des signes française

M1 .....	1 <sup>re</sup> année du master (S1+S2)
M2 .....	2 <sup>nd</sup> e année du master (S3+S4)
MDPH .....	Maison départementale des personnes handicapées
MEAE .....	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
ONG .....	Organisation non gouvernementale
ONISEP .....	Office national d'information sur les enseignements et les professions
OUSCIPO .....	Ouvroir de sciences sociales potentielles
PACA .....	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PDI .....	Pratiques de l'interdisciplinarité
PPD .....	Politiques publiques et développement
PSE .....	Paris-Jourdan sciences économiques
PSL .....	Paris Sciences et Lettres
RCAHS .....	Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie
RDV .....	Rendez-vous
RER .....	Réseau express régional
Resto U .....	Restaurant universitaire
S1 .....	1 <sup>er</sup> semestre du master
S2 .....	2 <sup>e</sup> semestre du master
S3 .....	3 <sup>e</sup> semestre du master
S4 .....	4 <sup>e</sup> semestre du master
SFAV .....	Société française d'anthropologie visuelle
SIMI .....	Service l'information et de la mobilité internationale
SIUMPPS .....	Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
SPPS .....	Santé, populations, politiques sociales
STEP .....	Signalement des thèses en préparation
TEL .....	Thèses en ligne
TEMA .....	Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) : iden- tité et développement
TES .....	Territoires, espaces, sociétés
TRACES .....	Travaux de recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés
TRAM .....	Laboratoire transformation du monde contemporain
TSE .....	Toulouse School of Economics
UE .....	Unité d'enseignement
UFA .....	Université franco-allemande
UMR .....	Unité mixte de recherche
UNME .....	Union nationale des maisons d'étudiants
VAP .....	Validation des acquis professionnels
VHS .....	Video Home System

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Le mot du président</b> .....	3
<b>Présentation de l'EHESS</b> .....	5
Instances statutaires .....	5
La recherche .....	7
Centres appartenant à des unités mixtes de recherche .....	7
Centres hors unité mixte de recherche .....	10
Paris Sciences et Lettres .....	11
<b>La direction des enseignements et de la vie étudiante</b> .....	12
Les services de la DEVE .....	13
<b>L'EHESS en quelques chiffres</b> .....	14
<b>Mission handicap</b>	
Service de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap .....	15
<i>Contacts utiles</i> .....	16
<b>Calendrier universitaire</b> .....	17
<b>Inscription/réinscription</b> .....	18
Procédure d'inscription .....	18
<i>Étape 1: l'admission</i> .....	18
<i>Étape 2: l'inscription administrative</i> .....	18
<i>Étape 3: l'inscription pédagogique</i> .....	18
Sécurité sociale et mutuelles étudiantes .....	19
<i>Médecine préventive</i> .....	19
Droits d'inscription .....	20
Reprendre ses études à l'EHESS .....	21
<b>Séminaires et enseignements</b> .....	22
PSL Xtend .....	22

<b>Présentation des cursus</b> .....	24
Le master en sciences humaines et sociales .....	24
<i>Conditions d'admission</i> .....	25
<i>Le système ECTS (European Credit Transfer System, Système européen de transfert de crédits)</i> .....	25
<i>Mentions et spécialités du master</i> .....	26
Le doctorat .....	28
<i>Écoles doctorales</i> .....	28
<i>Inscription en doctorat</i> .....	30
<i>Charte des thèses</i> .....	31
<i>Cotutelle</i> .....	31
<i>Codirection</i> .....	32
<i>Comité de sécurité individuel du doctorant</i> .....	32
Le diplôme de l'EHESS .....	32
<i>Conditions d'admission</i> .....	33
Habilitation à diriger des recherches .....	33
<i>Conditions d'admission</i> .....	34
Cursus internationaux .....	34
<i>Masters Erasmus Mundus</i> .....	34
<i>Master franco-roumain «Politique en Europe: États, frontières et sociétés»</i> .....	35
<i>Programmes de formation intégrée franco-allemands</i> .....	35
Cursus libres .....	36
<i>Auditeurs libres</i> .....	37
<i>Élèves libres</i> .....	37
<i>Recherches doctorales libres</i> .....	37
Ouscipo .....	37
Le plagiat: prohibition et prévention .....	38
<b>Cours de langue</b> .....	39
Français langue étrangère (FLE) .....	39
Anglais .....	40
Allemand .....	40
Autres langues .....	41
<b>Bourses, aides et financements</b> .....	42
Pour les étudiants inscrits en master .....	42
<i>Bourses gérées par le CROUS</i> .....	42
<i>Aides au terrain de l'EHESS</i> .....	42

Pour les étudiants inscrits en doctorat .....	42
<i>Contrat doctoral</i> .....	42
<i>Contrats doctoraux de l'EHESS</i> .....	43
<i>Contrats doctoraux de la région PACA</i> .....	43
<i>Aides à la mobilité des cotutelles de l'EHESS</i> .....	43
<i>Aides financières attribuées par le centre de recherche</i> .....	43
<i>Aides de la commission de la scolarité</i> .....	44
<i>Aides Aires culturelles</i> .....	44
<i>Aides de l'École doctorale de l'EHESS: ED 286</i> .....	44
<i>Aides à la participation à des colloques internationaux</i> .....	44
<i>Aides à l'organisation de journées d'études</i> .....	44
<i>Aides à la traduction</i> .....	44
<i>Autres initiatives doctorantes</i> .....	45
Liens utiles .....	45
Pour les étudiants internationaux .....	45
<i>Bourses d'excellence Eiffel (master et doctorant)</i> .....	45
Dispositif spécifique .....	46
<i>Aide Marquis</i> .....	46
Étudiants exilés : le programme d'accueil de l'EHESS .....	46
<i>Un dispositif de solidarité humain et financier</i> .....	46
<b>Mobilités internationales</b> .....	47
Pour les étudiants de master et doctorat .....	47
<i>Le programme Erasmus+</i> .....	47
<i>Les accords bilatéraux</i> .....	47
<i>Aides à la mobilité vers l'Allemagne</i> .....	47
Pour les étudiants inscrits en master exclusivement .....	48
<i>Aide à la mobilité du Conseil régional d'Île-de-France AMIE</i> .....	48
Pour les étudiants inscrits en doctorat exclusivement .....	48
<i>Échanges d'étudiants entre l'EHESS et l'université de Chicago</i> .....	48
<i>Bourse de séjour 3 mois sur conventions internationales</i> .....	49
<i>Aide à la mobilité internationale des doctorants</i> <i>du Conseil régional d'Île-de-France (Bourses AMI DOC)</i> .....	49
<b>Prix et distinctions</b> .....	50
<i>Prix de thèse</i> .....	50
<i>Prix du mémoire de diplôme de l'École</i> .....	50
<i>Prix de la Chancellerie</i> .....	50
<b>Insertion professionnelle</b> .....	51
Collège doctoral PSL .....	51

Conventions industrielles de formation par la recherche . . . .	51
Stages en entreprise . . . . .	51
Stages Erasmus + . . . . .	52
Stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères . . .	52
Lectorat/Assistanat CIEP . . . . .	53
<b>Documentation</b> . . . . .	<b>54</b>
Bibliothèques . . . . .	55
<i>Aires culturelles</i> . . . . .	55
<i>Économie</i> . . . . .	56
<i>Histoire</i> . . . . .	56
<i>Anthropologie sociale, philosophie, psychologie, sociologie</i> . . . . .	57
Les Éditions de l'EHESS . . . . .	58
<i>Travailler au projet intellectuel des sciences sociales</i> . . . . .	59
<i>Un éditeur engagé sur le front de l'internationalisation</i> . . . . .	60
<i>Un acteur du débat public et interprofessionnel</i> . . . . .	61
Les Archives ouvertes et HAL . . . . .	61
Archives . . . . .	62
<b>Ressources audiovisuelles</b> . . . . .	<b>64</b>
Assistance technique et prêt de matériel . . . . .	64
Vidéotheque . . . . .	64
Vidéotheque numérique . . . . .	65
<b>Ressources informatiques</b> . . . . .	<b>66</b>
Comptes informatiques . . . . .	66
Pourquoi activer votre compte ? . . . . .	66
Salle informatique . . . . .	67
Accès Wifi . . . . .	67
L'environnement numérique de travail (ENT) . . . . .	68
<b>Vie étudiante</b> . . . . .	<b>69</b>
Se retrouver/travailler . . . . .	69
S'associer . . . . .	70
<i>Association des étudiants de l'EHESS</i> . . . . .	70
<i>Syndicats étudiants</i> . . . . .	71
<i>Alumni</i> . . . . .	71
Se loger . . . . .	72
<i>PSL Housing: une plateforme dédiée au logement</i> . . . . .	72
<i>Les résidences universitaires</i> . . . . .	72

<i>Les foyers</i> .....	73
<i>Les locations privées</i> .....	73
<i>Garants et cautions</i> .....	74
<i>Les aides au logement</i> .....	74
<i>Sites à consulter</i> .....	75
<b>Se restaurer</b> .....	76
<b>S'informer/trouver des interlocuteurs</b> .....	76
<i>Médiatrice à l'EHESS</i> .....	76
<i>Registre santé et sécurité au travail</i> .....	76
<i>Cellule de veille contre le harcèlement sexuel</i> .....	77
<i>Assistantes sociales</i> .....	77
<i>Liens utiles</i> .....	77
<b>International Students</b> .....	78
Student Handbook.....	78
Useful links.....	78
<b>Sigles et acronymes</b> .....	79
<b>Table des matières</b> .....	83